

# Conjoncture 2020



Comité d'orientation  
Économie

## L'année agricole 2020



# Sommaire

---

Interview .....	p.3
Maïs grain .....	p.4
Céréales et oléoprotéagineux .....	p.6
Cultures sous contrat et kiwis .....	p.8
Viticulture .....	p.10
Bois et forêt .....	p.13
Bovins viande .....	p.15
Bovins lait .....	p.19
Ovins .....	p.21
Caprins .....	p.24
Porcins .....	p.25
Palmipèdes .....	p.27
Volailles de chair .....	p.30
Équins .....	p.31
Apiculture .....	p.34
Pisciculture .....	p.36
Agriculture biologique .....	p.38
Circuits courts et .....	p.41
agrotourisme	



**Bernard Layre,**  
Président de la Chambre d'Agriculture

**Pierre Moureu,**  
Président du Comité d'orientation Économie

### Quel bilan tirez-vous de cette année 2020 ?

On a connu un contexte sanitaire difficile avec la Covid-19. L'agriculture a tout de même eu la chance d'être reconnue comme un secteur de première nécessité, ce qui a permis aux agriculteurs de maintenir leur activité de production. On s'est rendu compte qu'on ne peut pas se permettre de traiter l'agriculture comme l'industrie automobile ou textile. Cette crise a aussi mis en lumière la nécessité d'avoir des circuits les moins longs possible. Nous devons inventer une économie circulaire qui évite aux produits de traverser la planète. Nous avons dans notre département tous les atouts pour relever ce défi.

2020 ne nous aura pas épargné non plus sur les conditions climatiques. Ce fut une année très difficile, où le résultat n'est pas au rendez-vous, tant sur le plan technique qu'économique.

### Quelle analyse faites-vous du plan de relance ?

C'est une bonne nouvelle. Il faut souligner le travail de la profession majoritaire qui a permis de décrocher 1,2 milliard d'euros. Il est vrai qu'avec la fragilisation des exploitations ces dernières années, toutes ne pourront pas investir. Mais une grande majorité pourra élargir à ce plan pour réaliser cette transition agroécologique, limiter l'utilisation des produits phytos, se protéger des aléas climatiques. À noter aussi la confortation des plans alimentaires territoriaux, pour faire consommer du local au local.

### La réforme de la PAC arrive dans la dernière ligne droite. Quelles en sont les enjeux ?

Il faut d'abord souligner le maintien du budget global, ce qui était loin d'être gagné avec le Brexit. Pour notre département, cela représente près de 190 millions d'euros. Reste à savoir comment ces aides seront réparties... Cela sera notre prochain combat pour faire reconnaître nos spécificités.

Il y a aussi une seconde marche environnementale de gravité avec les éco-régimes. Notre savoir-faire doit être reconnu. Nos agriculteurs ont déjà des pratiques vertueuses. Les pratiques liées à la monoculture du maïs, à l'herbe ou au pastoralisme doivent être reconnus par cette nouvelle PAC. Cela n'empêche pas qu'il faudra aussi conduire un travail technique d'adaptation de l'assolement et des conduites culturales au nouveau contexte pédo-climatique.

### Quel bilan pour les filières végétales ?

2020 a été une année très difficile sur le plan climatique. Heureusement, on note une hausse des prix en fin de campagne due au resserrement des bilans offre/demande. En effet, les stocks de fin de campagne n'ont jamais été aussi bas en céréales et en oléagineux. D'autre part, des changements économiques structurels sont en cours, avec la croissance des besoins alimentaires de la Chine et de l'ensemble de l'Asie.

Les confinements successifs ont aussi mis à l'arrêt de nombreuses filières dont la viticulture, avec la fermeture de la restauration hors domicile, l'annulation des événements festifs et les restrictions pour les fêtes de fin d'année.

### Et pour les filières animales ?

Les différents confinements et la fermeture de la restauration hors domicile ont eu des effets négatifs pour nos filières animales. D'autre part, 2 ans après la promulgation de la loi Egalim, les effets escomptés se font toujours attendre. Malgré ce contexte, les acteurs des filières départementales poursuivent leur travail pour ouvrir des perspectives de valorisation à la production locale, notamment par la démarche Blond'Aqui.

Après l'épizootie de 2016-2017, la filière avicole de notre département est à nouveau fortement impactée par l'influenza aviaire. En filière porcine, après un début d'année favorable, l'année 2020 se termine avec des cours en baisse, liés essentiellement à l'apparition de la peste porcine africaine en Allemagne qui déstructure tous les marchés européens.

### Quels sont les grands projets pour 2021 ?

Notre agriculture est d'ores et déjà engagée dans la transition agroécologique. Ainsi une trentaine de contrats viennent d'être signés avec des éleveurs en vue de la sortie des pesticides. Parallèlement, la commercialisation en circuits courts poursuit son développement avec une demande en progression pour des produits locaux et fermiers.

Dans le contexte actuel, il est nécessaire d'associer tous les acteurs, et notamment économiques. Les élus de la chambre d'agriculture souhaitent initier en 2021 une réflexion sur le devenir de la Ferme 64.

## Édito

2020 a été une année très difficile en cumulant beaucoup d'handicaps : une pluviométrie trop importante à l'automne 2019, un printemps sur courant alternatif pour finir sur une sécheresse estivale rarement vue dans le département. Cette campagne pose un certain nombre de questions sur nos capacités de réaction et de résilience face à des aléas de plus en plus fréquents. Ainsi, il est clair que des outils tels que l'assurance climatique mais aussi l'irrigation, avec la création de ressources, sont au cœur des enjeux actuels, et notamment de la PAC et de son corolaire, le Plan Stratégique National.

Bien sûr, d'autres mesures pourraient nous impacter fortement mais négativement cette fois-ci, comme par exemple la future BCAE 8, qui imposerait la rotation à la parcelle. Les conséquences seraient catastrophiques pour nos exploitations, que ce soit pour l'autonomie alimentaire de nos élevages ou la production de maïs semence.

**Franck Laborde,**  
*Président de la Commission Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture*

## Analyse de l'année agricole 2020

### Marché mondial

En Mt	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Production	898	1026	1057	1015	1127	1080	1125	1102	1146
Consommation	876	956	992	982	1087	1090	1147	1126	999
Echanges	95	131	142	120	160	148	180	167	185
Stocks	145	214	279	312	352	342	320	296	275

Source Franceagrimer/USDA (8/11/2019)

### Le bilan

La production mondiale de maïs est en hausse globalement avec des échanges soutenus du fait d'une demande, notamment chinoise, en lien avec une baisse des stocks. Cette demande entraîne de facto une hausse des prix sur la fin de campagne.



## Bilan national

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (estimation)
Surfaces (1000 ha)	1 764	1 559	1 368	1 375	1 364	1 436	1 687
Rendements (q/ha)	102	84	76	103	91,6	88,9	81,4
Production (1 000 t)	17 957	13 059	10 435	14 260	12 503	12 566	13 730

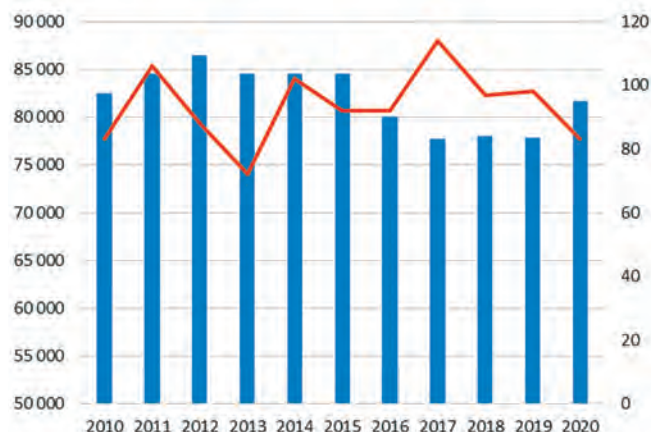
Source : Franceagrimer

Les conditions automnales de 2019 ont entraîné une forte baisse surfaces des cultures d'hiver, le report des surfaces s'est fait en partie sur le maïs d'où une hausse certaine des surfaces.

## Bilan de campagne en Nouvelle-Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques :

Maïs grain - Production 2020 (prévisionnel)			
Département	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	25 149	80	201 192
Gironde	24 907	91	226 653
Landes	93 770	90	843 930
Lot & Garonne	35 280	93	328 104
Pyrénées-Atlantiques	81 675	83	677 902
Nouvelle-Aquitaine	452 439	81	3 664 755

Surfaces et rendement du maïs grain dans les Pyrénées-Atlantiques



Une année 2020 très compliquée et avec encore un profil hétérogène. Les semis ont été fortement perturbés par des périodes pluvieuses de mai, avant qu'un été sec ne vienne doucher les espoirs de bons rendements, notamment sur les maïs non irrigués. De ce fait il n'est pas rare d'avoir des parcelles à moins de 60 q/ha en sec. Sur les maïs irrigués, les rendements ont été globalement maintenus quand l'irrigation a été possible et suffisante.

Les prix ont été à la hausse en fin d'année, ce qui a pu compenser, partiellement, les pertes.



## Année à oublier

### Estimation des rendements moyens nationaux 2020

	2019 q/ha	2020 q/ha
Blé tendre	79,3	68,4
Orge d'hiver	70,8	53
Colza	31,1	29,2
Tournesol	22	21,4
Soja	25,4	23
Pois protéagineux	40	27,5

### Pour les Pyrénées-Atlantiques

Comme pour le niveau national et a fortiori sur la Nouvelle Aquitaine, 2020 a été une année catastrophique pour les cultures d'hiver, et notamment les céréales à paille. La faute est à mettre sur le compte des fortes précipitations d'automne qui ont impacté l'emblavement des surfaces et les levées. Puis avec un printemps difficile qui a alterné du bon et du moins bon mais ne permettant pas de rattraper le retard, au contraire. Au final les résultats de production et de qualité ne sont pas au rendez-vous.

### Production 2020 du blé tendre

Blé tendre	Production 2020		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	16 862	45	759 790
Gironde	2 447	45	11 011
Landes	1 217	44	5 354
Lot & Garonne	41 045	49	201 120
Pyrénées-Atlantiques	2 086	44	9 178
Nouvelle-Aquitaine	358 375	52	1 863 550
Évolution / 2019	- 30,7	- 13 %	- 51 %



### Production 2020 de l'orge

Toutes orges	Production 2020		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	5 232	38	19 881
Gironde	537	38	2 040
Landes	541	38	2 055
Lot & Garonne	5 845	40	23 380
Pyrénées-Atlantiques	1 185	38	4 503
Nouvelle-Aquitaine	83 680	46	83 680
Évolution / 2019	- 31,9 %		

### Production 2020 du triticale

Triticale	Production 2020		
	Surface (ha)	Rdt (q/ha)	Récolte (T)
Dordogne	6 039	40	24 156
Gironde	314	41	1 287
Landes	820	41	3 362
Lot & Garonne	1 165	37	4 310
Pyrénées-Atlantiques	1 420	35	4 970
Nouvelle-Aquitaine	52 041	43	223 776
Évolution / 2018	- 20 %	- 19 %	- 35 %

## Les oléo-protéagineux

### Production 2020 de Colza

Colza	Production 2020		
	Département	Surface	Rdt (q/ha)
Dordogne	2 322	22	5 108
Gironde	1 076	20	2 152
Landes	2 541	22	5 590
Lot & Garonne	4 978	21	10 453
Pyrénées-Atlantiques	2 803	20	5 606
Nouvelle-Aquitaine	87 379	27	235 923
Évolution / 2019	+ 15 %	- 7 %	+ 7 %



### Production 2020 de Soja

Soja	Production 2020		
	Département	Surface	Rdt (q/ha)
Dordogne	2 940	24	7 056
Gironde	2 046	27	5 524
Landes	6 338	24	15 211
Lot & Garonne	21 690	26	56 394
Pyrénées-Atlantiques	8 132	27	21 956
Nouvelle-Aquitaine	45 350	26	117 910
Évolution / 2019	+ 24 %	- 10 %	+ 22 %



### Production 2020 de Tournesol

Tournesol	Production 2019		
	Département	Surface	Rdt (q/ha)
Dordogne	16 333	19	31 032
Gironde	4 653	20	9 306
Landes	6 597	20	13 194
Lot & Garonne	31 960	19	60 724
Pyrénées-Atlantiques	4 885	20	9 770
Nouvelle-Aquitaine	250 467	20	500 934
Évolution / 2019	+ 25 %	- 10 %	+ 12 %



Le report surfaces perdues des céréales à paille sur soja et tournesol est clair avec de fortes augmentations de surface. Les rendements sont plutôt à la baisse mais de manière limitée.

## Le maïs semence : entre COVID et caprices météo, une année perturbée

*(Les données suivantes sont partielles : elles ne concernent qu'une seule coopérative)*

Les plans de production ont été plutôt stables : au total, ce ne sont pas moins de 1721 ha qui ont été implantés en maïs semence soit un très léger recul de 0,5 % par rapport à 2019. Cette stabilisation fait suite à deux années d'augmentation des plans de production.

Sur un plan technique, les semis ne se sont pas faits dans des conditions climatiques idéales. L'absence de pluie a par contre favorisé l'enracinement de la culture. Les décalages de semis ont été également bien maîtrisés et les floraisons ont été très groupées pour des castrations débutant au 18 juillet. À ce titre, le COVID a obligé la coopérative à faire usage d'un protocole sanitaire et de matériels adéquats qui ont été particulièrement bien respectés. Toutefois, les conditions estivales sèches et les fortes pluviométries à la récolte auraient pu impacter durement la production.

Toutefois, cela n'a pas été le cas, les objectifs de production ont été atteints. La moyenne des rendements s'élève à 36 qtx/ha récoltés soit +6,1 % par rapport à 2019.

Les modalités de rétribution sont indexées sur le prix de maïs consommation (moyenne des années 2018 et 2019). Les rémunérations 2020 devraient être ainsi

en légère hausse par rapport à 2019 en raison du prix favorable du maïs consommation à cette période.

Les perspectives 2021 ne sont pour l'instant pas connues. Mais, a priori, les surfaces devraient être stables en raison du peu de potentiel d'augmentation (quelques nouvelles surfaces maïs compensées par quelques arrêts de production).



## Le maïs doux : une année dure

Le plan de production 2020 est en retrait : on dénombreait 1785 ha cultivés soit une baisse de 7 % des surfaces par rapport à 2019.

Les rendements sont très en deçà des objectifs dans le département : 18 T/ha soit -14,3 % par rapport à 2019. Tour à tour victime d'excès d'eau et de froid puis de déficit alors que les cumuls de chaleur s'envolaient, le potentiel a été méthodiquement entaillé. Puis les fortes pluviométries lors de récoltes, de fait interrompues, ont eu des conséquences sur la maturité. Le bio s'en sort par contre très bien avec de très bons rendements grâce à des conditions de désherbage mécanique optimales.

Les prix devraient être comparables à 2019. Pour ce qui est des perspectives 2021, il pourrait y avoir une augmentation des plans de production. À confirmer.



## Les haricots verts : forte diminution du plan de production

Les surfaces en haricots verts sont en forte diminution : 268 ha ont été contractualisées soit - 20,8 % par rapport à 2019.

La climatologie capricieuse du printemps et surtout de l'été a eu les mêmes effets que pour le maïs doux. À ceci près que les floraisons de cette culture de plein champ ont été encore plus impactées par la sécheresse.

Il en résulte des résultats techniques en forte baisse plafonnant à 10 T/ha et par culture soit - 13 % par rapport à 2019.

Les prix devraient être comparables à 2019. Pour ce qui est des perspectives 2021, il pourrait y avoir une augmentation des plans de production. À confirmer.





## Le Garden Peas : (très) petit par le rendement

Après une embellie du plan de production en 2019, les surfaces contractualisées en Garden Peas sont reparties à la baisse en cette année 2020. 97,5 ha ont ainsi été implantés soit - 10,6 % par rapport à 2017.

Même causes, mêmes effets, les aléas climatiques de cette année ont eu un effet très préjudiciable sur les résultats techniques du garden peas. Des parcelles ont même dû être abandonnées en raison des excès d'eau.

Les résultats techniques ont ainsi atteint des rendements historiquement bas : environ 5 T/ soit - 16,7 % par rapport à 2020 qui n'était déjà pas une année référence.

Les prix devraient être comparables à 2019. Pour ce qui est des perspectives 2021, il pourrait y avoir une augmentation des plans de production. À confirmer.



## Le tabac : les fortes températures impactent la qualité (du séchage)

Les surfaces dans le 64 se sont stabilisées voire légèrement diminuées en 2020 : en tabac atteignent 25 ha pour 12 producteurs (- 2 ha par rapport à l'année dernière) réparties comme suit : Burley pour 10,3 ha, tabac brun pour 0,5 ha et Virginie pour 14,4 ha.

Le Virginie devrait être de très bonne qualité. Mais pour cette culture aussi, la climatologie estivale a eu des impacts. La dessiccation des Burley a été trop violente en raison d'un mois de septembre très chaud. Au final, la qualité devrait varier en fonction des périodes de récoltes. En termes de rendement, le virginie subit un léger recul : - 2,7 % par rapport à 2019

À ce stade, les prix 2019 ne sont connus que pour le virginie avec une augmentation de 9,2 % par rapport à 2019 soit 4,64 €/kg.

Les perspectives 2020 permettent d'envisager des augmentations de surfaces pour la filiale Traditab toujours en développement (+ 30 % des ventes) ainsi que pour le marché extérieur (Italien) avec du Burley "capes" et du virginie (Shisha). Les marges nettes sont en progression : entre 2500 à 8000 €/ha.



## Le kiwi : les rendements ne sont toujours pas à la fête mais les prix oui (données IGP)

*(Les données suivantes sont partielles : elles ne concernent que les "Kiwis de l'Adour")*

Les surfaces en IGP simple sont en progression par rapport à 2019. Dans le 64, la filière Label Rouge IGP représente 55 hectares (+ 16,2 %/2019) pour 28 producteurs et la filière IGP 29 ha (- 12,4 %/2019) pour 13 producteurs.

Les excès d'eau et le froid printanier puis la sécheresse couplée à une chaleur estivale constante ont eu un impact sur les rendements mais aussi sur la production au sens large. Les résultats sont les suivants : 2288 t récoltes pour 14,74 t/ha en label rouge (- 5,8 % / 2019) et 1987 T récoltées en IGP simple à 16,75 T/ha (- 6,9%/2019) sur le 64/40

Pour contrer ces mauvais résultats techniques qui auraient pu sérieusement amputer le revenu des producteurs, de nouveaux marchés ont été trouvés pour maximiser le retour. À ce jeu-là, les filières IGP s'en tirent le mieux. Ainsi, en 2019, le prix payé en label rouge atteignait les 3,09 €/kg (+ 50 % /2018) et 2,41 €/kg pour l'IGP classique (+ 42,6 %/2017).

Le froid printanier a limité la minéralisation des sols. Il en a résulté des carences en fertilisation en azote, déjà limitée par le cahier des charges en fonction du rendement. Cela explique en partie les baisses de rendement. Les perspectives 2021 ne sont pour l'heure pas connues.



## Édito

2020, année extrêmement compliquée pour la viticulture, que ce soit économiquement, physiquement et moralement !

Les confinements imposés par la présence du COVID-19, ont mis à l'arrêt une part importante de nos réseaux de commercialisation, et ont réduit à néant tous événements festifs. Les actions menées pour inciter à consommer local, ainsi que la période estivale, ont permis de relancer légèrement le marché viticole. L'arrivée de la seconde phase de confinement et les restrictions pour les fêtes de fin d'année, confirment une situation économique catastrophique, ce qui impacte les exploitations viticoles !

Le service viticole de la Chambre d'Agriculture accompagne les viticulteurs en envoyant un maximum d'informations sur les aides possibles : plan de relance, aides MSA..., et continuera à soutenir la filière et ses acteurs !

Mais ces événements ne sont malheureusement pas les seuls à impacter la viticulture des Pyrénées-Atlantiques : les températures élevées que nous avons connues cette année et ce régime de pluie atypique ont conduit à un développement précoce de la vigne, un combat contre les ravageurs parfois difficile, des pertes de rendement liées à la sécheresse sur certains secteurs et une récolte très compliquée sur les secteurs les plus tardifs. L'engagement sur des programmes de recherche développement reste un axe fort de l'action de la Chambre d'Agriculture pour apporter, à moyen terme, des réponses à l'adaptation du vignoble. La pression sociétale contre l'usage des produits phytosanitaires s'accroît et le respect des distances de sécurité riverains commence à poser des problèmes à certains vigneron. La Chambre d'Agriculture a participé, avec d'autres partenaires de la profession, à rédiger une Charte d'engagement des utilisateurs de produits phytosanitaires qui permet à chacun de réduire la taille des zones non traitées en utilisant du matériel adapté limitant la dérive. Le plan de relance mis en œuvre par le gouvernement permet d'accompagner l'investissement de ceux qui souhaitent moderniser leurs équipements : c'est une occasion qu'il faut saisir. Les agents du service viticole sont là pour optimiser la construction des dossiers.

La conversion à l'agriculture Biologique et la certification HVE ont convaincu de très nombreux vigneron en 2020 et ces certifications semblent devenir une voie incontournable d'accès au marché. Nous continuerons en 2021 à proposer un accompagnement à tous ceux qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques.

L'originalité des cépages que nous cultivons est le socle de nos appellations et la garantie de produire des produits originaux. Les conservatoires Tannat et Petit Courbu réimplantés cette année vont nous permettre de préserver leur diversité pour les prochaines décennies. Le travail doit se poursuivre sur les autres cépages pour répondre aux modifications de consommation et de climat. La Chambre d'Agriculture reste engagée dans la prémultiplication du matériel végétal pour offrir aux pépiniéristes et à l'association Vignadour une offre très large de cépages et de clones locaux.

Souhaitons que l'année qui débute soit plus favorable.

**Corinne Nousty,**

**Présidente de la Commission Viticulture de la Chambre d'Agriculture**

**Après une récolte 2018 exceptionnellement élevée, la production mondiale vitivinicole devrait être en 2020, comme en 2019, légèrement en dessous de la moyenne de ces dernières années (258 millions d'hectolitres).**



En Europe, les conditions climatiques plutôt favorables ont été compensées par des mesures de gestion prises pour mitiger les impacts de la pandémie de Covid-19 et maîtriser la production. Selon les estimations OIV de septembre, elle devrait se situer à 37,5 millions d'hectolitres en Espagne (+11 %), 43,9 millions d'hectolitres en France (+5 %) et 47,2 millions d'hectolitres en Italie (-1 %). Aux États-Unis, elle est évaluée à 24,7 millions d'hectolitres (+1 %) mais cette valeur pourrait être revue à la baisse compte tenu des conséquences des incendies qui

ont ravagé le vignoble au moment de la récolte.

Dans l'hémisphère sud, la sécheresse et les incendies (en Australie) ont significativement affecté les productions : -17 % en Argentine, -13 % au Chili, -11 % en Australie. L'Afrique du Sud revient à la normale après 2 années de très petite récolte.

La surface en vigne dans le monde reste stable depuis 2016 autour de 7,4 M d'ha. 5 pays concentrent plus de 50 %

des surfaces en vignes du monde : L'Espagne (13 %), en baisse de 0,6 %, la Chine (12 %), stable, la France (11 %) en hausse de 2 000 ha, l'Italie (10 %), +1 %, et la Turquie (6 %) en baisse de 2,8 %.

La consommation de vin au niveau mondial est estimée à 246 millions d'hectolitres, stable depuis 2017. USA, France, Italie, Allemagne sont les plus gros consommateurs. La consommation progresse de 1,8 % aux États-Unis, de 2 % en Allemagne et régresse de 0,6 % en France.

La France avec 9,8 milliards d'€ est le premier pays exportateur en valeur, loin devant l'Italie (6,4 milliards) et l'Espagne, qui a perdu sa première place en volume face à l'Italie (21,3 M d'hl vs 21,6).

En France, le volume total de production est estimé au 1<sup>er</sup> novembre par Agreste à 44,7 M. d'hl soit une hausse de 6 % par rapport à 2019. Cette hausse est due principalement aux récoltes plus élevées

en vin pour eau de vie (+13 %) et en IGP (+7 %). Les productions en Aoc sont stables par rapport à 2019 et en baisse de 5 % par rapport à la moyenne 2015-2019.

Les plus fortes baisses de production sont attendues en Champagne (-19 %) et sont liées aux décisions interprofessionnelles prises pour s'adapter au marché. À Bordeaux et dans le Sud-Ouest, la sécheresse incite à revoir à la baisse les premières estimations (-8 % en Bordeaux, -1 % en Sud-Ouest). Après les

mauvaises récoltes 2019 dues aux aléas climatiques, les productions progressent dans le Jura (+80 %) et le Val-de-Loire (+35 %) : c'est les 2 seules régions où la récolte 2020 sera supérieure à la moyenne quinquennale. Le Beaujolais est la 3<sup>ème</sup> région où la récolte sera plus abondante que l'an passé mais inférieure de 6 % à la moyenne.

*Sources : Bilan 2019 de l'OIV- avril 2020, Production de vin 2020, Premières Estimations- OIV- 27 octobre 2020. Agreste Infos Rapides n° 2020-158 – Viticulture – novembre 2020*



Les vins AOC représentent plus de 45 % des volumes vendus et les 2/3 de la valeur. Leur baisse explique 70 % des pertes du rayon : -8 % en volume, -5,4 % en valeur. En 10 ans, Bordeaux a perdu 4,7 pts de parts de marché que se sont partagés la Loire (+ 3,4 pts), la Vallée du Rhône (+ 1,3 pt), la Bourgogne (+ 1,5 pt) et l'Aquitaine Sud-Ouest (+ 0,4 pt). Toutes couleurs confondues, pas une région française n'a vu ses volumes progresser en 2019 par rapport à 2018.

En 2019, les ventes de vins tranquilles en grande distribution (hypers + supers) ont représenté 8,6 millions d'hectolitres et généré un chiffre d'affaires de 4,1 milliards d'euros (Source IRI). Ces chiffres reflètent une baisse en volume (- 5,2 % vs 2018 et - 9,5 % vs moy. 2014/18) et en valeur (- 3,9 % vs 2018 et - 2,8 % vs moy. 2014/18). L'année 2019 marque donc une cassure dans l'évolution du marché des vins tranquilles car les volumes vendus comme le chiffre d'affaires réalisés sont à la baisse, soulignant un ralentissement de la création de valeur.

Cette année, toutes les tranches de prix des vins AOP rouges perdent des volumes. Les volumes de vins AOP Blancs sont en légère baisse par rapport à 2018 (-1,1 %), tandis que les valeurs sont stables (+ 0,9 %). Le prix moyen (7,85 €/litre) est en augmentation de 2,1 %.

Tous les vins AOP Rosés avec un prix inférieur à 6 €/bouteille sont en recul, avec des pertes encore plus marquées pour les bouteilles à moins de 5 euros, alors que les ventes de vins à plus de 6 euros ont progressé. L'offre à moins de 3 €/bouteille a presque disparu.

Le rayon Aquitaine Sud-Ouest Rouge est en repli de 7,1 %. Madiran maintient sa part de marché (8 %) mais voit ses volumes se réduire à 18300 hl. Le prix moyen de vente à 6,50 €/l progresse de 0,3 % et porte le chiffre d'affaires à 11,9 millions d'euros (- 9,6 %).

Le rayon Aquitaine Sud-Ouest Blanc perd 3 % de part de marché à 101 200 hl. Dans ce contexte, les jurançons moelleux suivent la tendance (-2,9 %, 13900 hl) alors que les jurançons secs progressent (+5 %, 6900 hl). Les prix de vente unitaires restent stables (+0,1 %) à 10,20 €/l pour les moelleux et 8,40 €/l pour les secs.



## Dans les Pyrénées-Atlantiques

Sur le département, les surfaces en production ont progressé de 53 ha entre 2018 et 2019 (2553 ha) mais le nombre de déclarants a encore baissé (501 déclarants). La progression concerne principalement cette année les vins IGP (+ 20 ha) et les VSIG (+ 20 ha). Le vignoble AOC en production représente 94 % du vignoble total (en progression de 13 ha),

**Jurançon:** le vignoble s'est agrandi de 25 ha en 2019 atteignant désormais 1355 ha. Compte tenu des conditions de récolte difficiles, 126 ha supplémentaires ont été revendiqués en sec, soit 53 % de plus qu'en 2018. Malgré cela, les volumes produits en Juranton sec ne progressent que de 400 hl à 14 088 hl. Les volumes de jurançon moelleux et vendanges tardives sont aussi en net repli (34 485 hl, - 15 %). Les stocks de Juranton restent stables à 58 186 hl, signes de sorties équivalentes à la récolte produite. Pour les secs, les

stocks atteignent 15 977 hl, les sorties sont en repli de 12 % par rapport à 2018.

**Béarn:** après 2 petites récoltes qui ont impacté les stocks disponibles en Béarn rouge, la production 2019 (5 161 hl) atteint son plus haut niveau des 5 dernières années. La production de rosé (4 319 hl), si elle reste supérieure à celle de 2018, ne représente que 90 % de la moyenne des 5 dernières récoltes. Les surfaces en production restent stables à 180 ha.

**Irouléguay:** sans être exceptionnels, les volumes récoltés en 2019 sont la moyenne décennale en rouge (4 030 hl), un peu au-dessus en blanc (1 262 hl) et largement en deçà en rosé (1 325 hl). Compte tenu de la très petite récolte 2018, les stocks sont logiquement en hausse d'environ 7-8 %. Les sorties ont progressé de 10 % sur les blancs et baissé de 5 % sur les rouges. Les surfaces revendiquées continuent à

progresser sur les blancs (53 ha). 185 ha ont été destinés à la production de rouges (+ 14 ha) et rosés (- 8 ha)

**Madiran:** sur l'ensemble des 3 départements, la production de Madiran est en hausse de 2 % (60 848 hl). Les sorties ont elles aussi progressé de 2 %, stabilisant les stocks à 157 750 hl. Les surfaces revendiquées sont en léger repli (1 211 ha, -1,5 %). En Pacherenc du Vic-Bilh, les surfaces revendiquées sont stables mais 10 ha supplémentaires ont été destinés à la production de secs (105 ha) au détriment des moelleux (188 ha). La production sera malgré tout inférieure à celle de 2018 sur les secs (4 500 hl) comme sur les doux (5 933 hl). Les stocks au 31 juillet progressent en Pacherenc du Vic-Bilh sec (4 903 hl) et diminuent en moelleux (16 433 hl). Les sorties sont en hausse sur les 2 produits et sont quasi équivalentes aux volumes produits en 2019.



## Bilan

L'automne 2019 sera très pluvieux. En novembre et décembre les précipitations dépassent de 88 % et 69 % les normales: il pleuvra 143 mm de plus, l'équivalent d'un mois entier de précipitations. Cet excédent sera presque compensé en janvier et février où il pleuvra 2 à 3 fois moins que la normale. Les températures moyennes seront excessivement douces: + 2,3° en décembre, + 1,7° en janvier, + 3,9° en février... Dans ces conditions la vigne démarre son cycle avec une quinzaine de jours d'avance. Les conditions pluvieuses d'avril et mai vont ralentir les floraisons mais les températures restent chaudes (+ 2,3°, + 3°). L'avance se maintient et le mildiou s'installe. Début juin, certaines parcelles subiront d'importantes attaques sur grappes. En juillet, la sécheresse

s'installe. Il ne pleuvra en moyenne qu'une quinzaine de millimètres en un mois et demi et certaines parcelles à l'implantation superficielle subiront du stress hydrique. Les conditions caniculaires observées certains jours vont provoquer de l'échaudage et des brûlures. Les vendanges se dérouleront avant la mi-septembre dans de bonnes conditions sanitaires avec presque 3 semaines d'avance, mais les rendements ne seront pas toujours au rendez-vous. La fin septembre sera plus pluvieuse (82 % au-dessus des normales) et compliquera les récoltes des derniers moelleux. Le botrytis s'installera par endroits significativement. Les premières tendances des ventes en grande distribution (sur les 10 premiers mois de l'année) font apparaître une baisse des ventes de vins rouges (- 3,8 % en vol, -

4,8 % en valeur) et une hausse des blancs et rosés (+ 1,2-1,4 % en volume, + 1,8-2,4 % en valeur). Les IGP progressent (+ 3,3 % en vol) au détriment des AOC (- 3,3 %).

Sur le département, les différents vignobles ont pu compenser les pertes de ventes liées au premier confinement par de bonnes sorties courant l'été. Le second confinement et l'annulation d'opérations comme les Portes Ouvertes ont provoqué un deuxième coup d'arrêt et plongé l'ensemble de la profession dans une grande morosité.

*Sources: Ventes et achats de vins tranquilles bilan 2019, Franceagrimer juin 2020, Note de conjoncture Vin Franceagrimer Déc 2020, enquêtes auprès des responsables des syndicats viticoles, données du service de la viticulture des douanes.*

## Édito

L'an dernier, j'évoquais les difficultés de gouvernance de nos organismes avec des restrictions budgétaires qui heurtent le bon sens et empêchent le développement, l'accompagnement, l'animation, la pose de diagnostics, bref ce qui est nécessaire à l'équilibre, au développement, à la sérénité de nos activités. Ce constat peut-être reconduit avec peut-être, en ce qui concerne le secteur forestier, une légère dégradation et je ne parle là que de la forêt privée!

Le forestier est l'amont de la filière, en Pyrénées-Atlantiques, l'activité bois marque peu les esprits et pas davantage l'exploitation. Plusieurs facteurs à cela, entre autres, un morcellement fort important qui restreint le pôle d'intérêt à l'exploitation, voire un désintérêt pour cette activité de temps long dont on se souvient (et encore) quand poussent les champignons, tombent les châtaignes et se réfugie le gibier.

Cependant, le croît des arbres augmente et nous n'en prélevons qu'environ 15 % ce qui est notoirement insuffisant en termes d'exploitation comme en termes de maintien d'un équilibre biologique, sans parler du dépérissement à terme. Julien Denormandie (notre ministre de tutelle) ne dit-il pas avec juste raison que « la forêt se cultive! »

C'est pourquoi, je souhaite que cette année qui s'ouvre vous permette d'interroger les agents du CRPF à votre service dans ce département qui, pour un conseil, pour un diagnostic, pour... répondre à vos interrogations légitimes et vous aider dans vos choix forestiers... seront toujours à votre service.

**Jean-Jacques Chalmeau**  
Élu en charge de la forêt, administrateur CRPF

### Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine (CRPF) accompagne les sylviculteurs

Sa mission première est l'instruction et la validation des DGD (documents de gestion durable). Ses autres missions sont l'accompagnement des sylviculteurs pour le regroupement en vue d'actions forestières mutualisées (gestion, exploitations, améliorations des peuplements) et le conseil individuel auprès de tout propriétaire.

#### Les caractéristiques de notre massif Pyrénées-Adour

Une forêt diversifiée représente plus des 2/3 de la surface forestière du massif. Située en zone de plaines et de plateaux, elle est très majoritairement feuillue. Des peuplements souvent vieillissants, sous-exploités et peu ou pas gérés la définissent. Dès lors, la question se pose : que faire pour dynamiser cette forêt ou plutôt pour motiver les propriétaires forestiers afin qu'ils interviennent dans la gestion de leurs parcelles? La bonne réponse n'existe pas sans l'adhésion de ces propriétaires à une véritable dynamique de progrès sylvicole! Et pourtant, cette forêt pourrait être une source de revenus complémentaires pour les agriculteurs en ces moments tendus.

#### Le personnel détaché en Pyrénées

Un ingénieur et un technicien titulaire à temps plein sont présents dans le département. Deux chargés de mission renforcent cette équipe. N'hésitez pas à faire appel à eux!

#### Les actions de terrain

Cette année 2020 très particulière a nécessité une adaptation du personnel aux

conditions de travail imposées par la crise sanitaire liées à la COVID-19. L'essentiel des actions du CRPF a cependant pu être mené.

L'action de développement (ADFL 64), en collaboration avec les collectivités territoriales (Région, Département, Communautés de communes) dans le Nord-Béarn, est arrivée à échéance en mars 2020. Parallèlement, trois autres actions d'animation forestières sont en cours :

- MOBIBOIS PYRLIM: cette action conjointe entre le CRPF et l'ONF, financée en partie par l'État et la Région, vise à mobiliser des bois sur une zone de 10 000 hectares en Béarn. Lancée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, elle se poursuivra sur les 6 premiers mois de 2021.
- Compensation carbone du G7 de Biarritz 2019 : cette action financée par « La Poste », lancée en septembre 2020 pour une durée de 1 an, est mise en place en vallée d'Hergarai. Elle vise le boisement ou la remise en gestion de boisements dégradés et a pour objectif le stockage de 4 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.
- Une action conjointe avec la Chambre d'Agriculture 40 – UNIFORMOB - a été menée sur 4 communes du Béarn avec des résultats à préciser en termes de retour de mobilisation.

#### Des actions connexes : formation et vulgarisation

- Un cycle de formation à la gestion forestière, FOGFOR, est en cours. Il s'exerce habituellement sur 10 mois à raison d'une journée par mois et accueille 30 sylviculteurs du massif. Le contexte sanitaire n'a pas permis de conclure ce cycle démarré en septembre 2019. Les 4 dernières journées seront reprises dès que possible en 2021. Cette formation étant programmée

tous les 2 ans une nouvelle session devrait débuter au mois de septembre 2021.

- Des tournées forestières sont organisées avec l'aide des techniciens du CRPF par le syndicat Fransylva FPPA, le CETEF, les ASL. Là encore, le contexte sanitaire a eu des conséquences en termes d'annulations ou de reports.

#### D'autres actions

- Participation aux travaux de la commission départementale chargée d'élaborer un plan départemental de lutte contre les incendies.
- Participation d'un technicien CRPF au réseau des correspondants/observateurs du DSF.
- Sensibilisation à l'utilisation d'outils gérés par l'observatoire territoire/gibier auprès des chasseurs et des forestiers, chacun sait combien l'avenir d'une plantation ou d'une régénération dépend de l'équilibre sylvo-cynégétique.
- Participation aux travaux de la Commission Départementale Chasse Faune Sauvage (CDCFS).
- Participation aux travaux du comité de pilotage « Bois Énergie » mené par la DDTM.
- ...

Ces actions seront poursuivies en l'état ou modifiées en fonction des éléments de conjoncture non connus à ce jour.



## Les actions de la Chambre d'Agriculture

### Le bois dans les bâtiments agricoles

- Promotion du bois dans son utilisation dans les bâtiments agricoles et accompagnement des agriculteurs intéressés par le bois dans la conception de leurs bâtiments.
- Diffusion d'une enquête réalisée auprès des conseillers bâtiments de la Région Nouvelle-Aquitaine sur l'utilisation du bois dans les charpentes, les bardages et les équipements intérieurs.
- Organisation d'une porte ouverte chez un charpentier avec visite de bâtiments avec charpente en bois.
- Réalisation de fiches techniques sur l'utilisation de bois dans les bâtiments agricoles.
- Mise à disposition d'un inventaire des fournisseurs de matériaux bois avec description des produits disponibles

**Contact : Gérard Camdessus 0670884673**

### L'agroforesterie

L'agroforesterie consiste à cultiver en association avec des arbres pour agir positivement sur des facteurs de production aussi déterminants que l'eau, le sol, le climat, la biodiversité... Il s'agit d'améliorer les capacités de production agricole et de diversifier les produits tout en stockant du carbone.

Les services fournis par les arbres (actions anti-érosives, habitats et nourriture pour les auxiliaires de culture, paysages, fertilité des sols et matières organiques, ressources en litières, paillages, bois-énergie...) sont perceptibles en quelques années seulement.

Il est possible d'envisager des revenus complémentaires qui peuvent être tirés d'une production de fruits, de fourrage, et du bois. Des études de l'INRA ont montré que l'on produisait plus en associant arbres et cultures ou arbres et élevage, qu'en séparant les deux.

L'agroforesterie peut aussi bien concerner des grandes cultures, des parcours d'élevage de volailles, du maraîchage. La Chambre d'Agriculture 64 a accompagné une vingtaine d'agriculteurs en 2020.

Un programme régional inter-chambres d'agriculture dénommé « RACINE » est en cours sur les années 2019-2021.

Plusieurs journées de visites de parcelles en agroforesterie ont eu lieu en 2020 : parcours volailles arborés (Landes), Viticulture et agroforesterie (Lot-et-Garonne), Maraîchage, élevage et agroforesterie (Pyrénées-Atlantiques) Grandes cultures et agroforesterie (Charente-Maritime). D'autres sont prévues en 2021.

3 vidéos ont également été réalisées et mises en ligne sur les sites des Chambres d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

Des dossiers individuels ainsi qu'un dossier collectif (Cave de Crousseilles) de demandes d'aides ont été déposés et validés auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projet Agroforesterie et Infrastructure Agro Écologique.

Pour 2021, nous allons poursuivre et renforcer notre offre de formations (vidéo, visites) et d'accompagnement à destination des agriculteurs.

Les aides aux porteurs de projet pour la plantation de haies, d'arbres, bosquets, passeront par le Plan de Relance où une enveloppe d'environ 7 millions d'euros a été allouée à la Région Nouvelle-Aquitaine, spécifiquement sur ce sujet.

**Contact : François Delage 0670884491**

### Quelques chiffres

La couverture forestière est inégale. La forêt où l'ensemble de la végétation sans les bandes ligneuses occupe plus de 37 % du territoire du département soit 286 000 ha. Dans les plaines et coteaux du Nord-Est et les vallées élargies des Gaves se sont développées les grandes cultures, la forêt s'y réduit aux ripisylves des fonds de vallées les plus encaissées ou aux pentes abruptes des coteaux. Au Sud du Gave de Pau, sur le Piémont le paysage devient boisé dès que la configuration est contraignante. Sur la partie pyrénéenne, la couverture forestière est forte mais morcelée par des prairies entretenues pour l'élevage.

La forêt occupe donc des terrains impropres ou trop rudes pour y développer des activités agricoles traditionnelles. Elle est constituée de petits massifs en périphérie des surfaces agricoles. Quelques forêts d'altitude constituent un ensemble homogène suffisamment étendu pour envisager une gestion forestière de massif. Cependant, l'exploitation de ces massifs est rendue complexe en raison des pentes et des difficultés d'accès. Il n'est aussi pas rare de rencontrer des massifs âgés de plus de 50 ans qui n'ont jamais été exploités.

### Les essences

- Une forêt fermée de feuillus représentant 77 % de la surface soit 219 000 ha
- Une forêt fermée de conifères représentant 2 %
- Une forêt fermée mixte représentant 7 %
- Des haies pour 7 % représentant 19 000 ha
- Des forêts ouvertes pour 5 % et 2 % de bois

### La propriété

Elle est privée en Piémont, publique en zone montagnaise. Très morcelée elle couvre 210 000 ha pour 55 000 propriétaires. Une minorité a un plan de gestion : 98 PSG pour 7067 ha et 258 CBPS pour 2000 ha. Un total de plus de 10 000 ha de forêt partagée entre 400 propriétaires concernés par la gestion durable. La forêt privée prélève un peu plus de 20 000 m<sup>3</sup>/an en moyenne

La forêt publique couvre 80 000 ha et prélève 120 000 m<sup>3</sup>/an en moyenne.



## Édito

Nul doute que l'année 2020 restera dans les mémoires :

La pandémie liée à la covid-19 aura bouleversé sans doute durablement l'équilibre économique mondial, les échanges commerciaux voire les modes de consommation. La demande pour plus de « souveraineté alimentaire » des consommateurs en lien avec les producteurs et avec les nouvelles attentes santé/sécurité, bien-être, environnement, etc... résistera-t-elle toutefois au contexte économique à venir ? Ou ira-t-on vers un marché unique autour d'un produit unique le steak haché ?

Localement, à cette crise sanitaire inédite et à ses conséquences, s'ajoute une année climatique éprouvante avec des impacts sur nos trésoreries déjà bien mises à mal par les deux années calamiteuses de 2018 et 2019.

Malgré ce contexte chargé, les acteurs de la filière départementale poursuivent leur travail pour ouvrir des perspectives de valorisation à la production locale. L'amélioration du revenu des éleveurs et la recherche de valorisation de notre production locale restent nos leitmotivs comme en attestent nos actions : Blond'Aqui, accompagnement des éleveurs sur les marges de progrès technico-économiques, démarches carbone visant à réduire les émissions de GES, améliorer performances et rentabilité de l'engraissement des vaches blondes. La dynamique des démarches collectives de filière et la communication autour d'événements pour mieux faire connaître notre élevage auprès du consommateur doivent nous aider à aller de l'avant. Nous aimerions aller plus vite et offrir dès aujourd'hui des perspectives pour installer nos jeunes sereinement. Installer oui, mais en assurant à chacun de pouvoir vivre de l'élevage durablement et enfin d'être reconnu pour sa contribution environnementale.

*Maryvonne Lagaronne,  
Présidente de la Commission Bovins Viande  
de la Chambre d'Agriculture*

## 2020 : l'année exceptionnelle

### Les faits marquants de l'année

#### 2020 : l'année de la COVID-19...

Successivement bousculé par 2 périodes de confinement inédites, le consommateur s'adapte : la fermeture contrainte de la RHD recentre les achats vers l'approvisionnement domestique, entraînant un recul des viandes importées au profit de la « viande bovine française ». Si la consommation et les marchés se sont globalement bien tenus en 2020, c'est au profit du steak haché et des produits carnés préparés. Les conséquences économiques et sociales de cette crise risquent d'impacter durablement les modes de consommation.

#### Une année climatique éprouvante, qui fragilise les ressources alimentaires des élevages

L'automne 2019 pluvieux avait impacté les récoltes de maïs puis les semis des intercultures. Le printemps 2020 relativement clé-

ment a permis de réaliser des stocks fourragers de qualité. Malheureusement, l'été le plus sec de ces 10 dernières années a contraint les éleveurs à entamer les stocks dès la mi-juillet.

#### Un marché qui ne répond (pour l'instant) pas encore aux attentes

2 ans après la promulgation de la loi EGALIM qui devait ré-équilibrer les relations commerciales au sein des filières agricoles, les prix payés aux producteurs affichent localement un maintien sur l'essentiel des catégories. Les opérateurs locaux sont partagés entre difficultés concrètes de mise en œuvre de la loi (contractualisation obligatoire en SIQO, taux de labellisation) et premiers signaux encourageants de certains marchés, effectivement demandeurs d'approvisionnement local de qualité.



# L'évolution contrastée de la filière bovine allaitante

## MONDE : la COVID-19 a percuté un marché mondial de la viande bovine en plein essor... (Dossier Économie de l'élevage N°510 Juin 2020)

En 2020, la crise économique profonde en Argentine et au Brésil a entraîné une diminution de la demande intérieure en viande bovine augmentant ainsi l'offre à l'export. Un nouvel épisode de sécheresse catastrophique oblige l'Australie à une décapitalisation de grande ampleur.

La pandémie et le confinement qui a concerné les 2/3 de la population mondiale en mars-avril 2020 ont d'abord pénalisé la restauration, canal privilégié des viandes importées dans beaucoup de

pays. En outre, cette pandémie a favorisé la renationalisation de l'approvisionnement pour répondre à des achats accrus des ménages et une baisse des prix dans les pays exportateurs. Les impacts annuels et à moyen terme sur le commerce mondial sont encore difficiles à mesurer, mais entre difficultés logistiques, fermeture prolongée des restaurants et surtout une crise économique qui s'approfondit de semaine en semaine, une diminution des flux en 2021 paraît de plus en plus inévitable.



## EUROPE : des marchés bouleversés par le contexte covid

Le contexte COVID ayant un caractère universel, l'ensemble des États membres sont confrontés à la même gestion de crise, avec cependant des impacts sensiblement différents selon les traditions culinaires, l'importance du tourisme et de l'export dans la balance commerciale.

Si le même constat de fermeture brutale de la RHD est partagé (chute de 74 % du chiffre d'affaires total RHD de l'UE à 27 en août 2020/2019), le report vers la consommation à domicile est globalement incomplet, puisque le bilan de consommation de viande bovine sur 8 mois de l'UE à 27 (hors Royaume-Uni

désormais) affiche **une baisse de 3 % / 2019**.

Le COVID a eu un impact très fort sur la plupart des pays anglo-saxons culturellement très portés sur la restauration hors domicile pour + de 40 % des dépenses alimentaires tout comme pour l'Espagne.

Autre paramètre déterminant: la part du tourisme et de l'export dans la balance commerciale. Ainsi, les cours de la viande des principaux pays exportateurs accusent une chute inédite des cours: Espagne et surtout, Pologne. Les pays du Sud (Italie, Grèce) fortement liés à l'acti-

vité touristique, ont connu un second semestre perturbé, avec des incidences sur les marchés européens des brouillards et des jeunes bovins.



## FRANCE

### PRODUCTION (statistiques BDNI au 1<sup>er</sup> octobre 2020) : évolutions comparables pour les 2 cheptels :

CATÉGORIE	Statistiques BDNI au 1 <sup>er</sup> octobre 2020 et évolution / 2019
Cheptel bovin viande	- 65 000 têtes soit -1,6% / 2019
Cheptel bovin lait	- 67 000 têtes soit -2% / 2019
Abattages de vaches viandes	- 1% en volume / 2019
Abattages de vaches laitières	+ 1% en volume / 2019
Abattages jeunes bovins viande	- 1%
Abattages jeunes bovins lait	- 4%



## CONSOMMATION : une hausse de la demande en viande française !

Malgré les fermetures de l'essentiel des points RHD pendant les 2 phases de confinement, la consommation française de viande bovine limite la chute en 2020 : **- 2,6 % « seulement » sur les 9 premiers mois/2019**. Le report sur les achats des ménages a partiellement compensé les

viandes consommées hors domicile, avec notamment une croissance pendant les mois d'été. En cumul sur les 9 premiers mois, **les achats des ménages en viande de bœuf affichent ainsi une progression historique en volume de 5,5 % et de 7,5 % en valeur**, très encou-

rageante par rapport aux autres viandes (cf. tableau ci-dessous). La demande s'est massivement recentrée sur de la « **viande bovine française** ». Il est cependant trop tôt pour évaluer la durabilité de cet élément encourageant.

Évolution 2020/2019	DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 30 SEPTEMBRE		
	Volumes achetés	Chiffre d'affaires	Prix moyen des achats
	(%)	(%)	(€/KG)
Viandes de Boucherie fraîches	+ 5,6	+ 8,2	11,53
dont VEAU	- 1,4	+ 0,2	15,82
dont AGNEAU	- 5,5	- 2,4	15,46
dont PORC	+ 6,4	+ 11,9	8,10
dont CHEVAL	- 14,7	- 12,3	16,41
dont BOEUF	+ 5,5	+ 7,5	13,85
dont BOEUF hors élaborés	+ 0,7	+ 3,4	15,35
dont Haché pur Boeuf	+ 11,0	+ 13,2	11,52

Enfin, sur le plan qualitatif, le confinement 2020 a amplifié les tendances jusqu'alors observées : demande fortement accrue en **viande hachée** (surgelée ou fraîche)

et en **produits élaborés**, faciles à préparer... pour des cuisiniers occasionnels. Ceci oriente cependant la demande vers des vaches moins conformées, et ac-

centue les difficultés de valorisation des pièces de qualité (aloyau) et d'équilibre carcasse...

## BILAN D'APPROVISIONNEMENT : le confinement réduit fortement les échanges

Conséquence directe du confinement, les importations et exportations de viande bovine chutent sensiblement en 2020 : - 19 %/2019 pour les importations et -5 % pour les exportations en cumul sur 9 mois.



## NOUVELLE-AQUITAINE ET PYRENEES-ATLANTIQUES

### PRODUCTION : statistiques d'évolution des effectifs de vaches (source : observatoire mensuel INTERBEV Nouvelle-Aquitaine)

Source : observatoire au 01/10/2020 (évolution par rapport à 2019)	Femelles de race à viande	Femelles de races laitières
France	- 1,6 %	- 2,0 %
Nouvelle-Aquitaine	- 2,2 %	- 5,8 %
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>	<b>- 2,1 %</b>	<b>- 4,4 %</b>

Malgré la décapitalisation, la reprise du nombre de vêlages (toutes races) observée en octobre en année glissante tranche avec les évolutions passées : + 0,3 %/2019 (+ 0,0% en moyenne régionale).

En correspondances directes avec la baisse des cheptels bovins, la production régionale et départementale, évaluée sur les notifications de ventes, diminue pour quasiment toutes les catégories :

Effectifs de vente en cumul sur 10 mois 2020 (en têtes) (% d'évolution/2019)	Production d'animaux finis (cause sortie B)			Production d'animaux sortis pour l'élevage (causes sorties E)	
	Veaux (- de 8 mois)	JB mâles	Vaches boucherie (+ 36 mois)	Broutards mâles (+ 6 mois)*	Broutards femelles (+ 6 mois)*
Nouvelle-Aquitaine	153 639 (- 11,9 %)	85 723 (- 13,4 %)	141 413 (- 3,7%)	94 234 (-1,9%)	49 005 (- 8,4%)
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>	<b>34 466</b> <b>(- 15,4 %)</b>	<b>3 954</b> <b>(+ 2,6 %)</b>	<b>12 420</b> <b>(- 3,2%)</b>	<b>12 046</b> <b>(- 13%)</b>	<b>7 105</b> <b>(- 12%)</b>

\* : méthodologie régionale excluant les « jeunes » broutards de moins de 6 mois de l'analyse, entraînant une très large sous-estimation des effectifs de ventes en bassin blond

Ces fortes diminutions de disponibilités annuelles expliquent en partie la relative fluidité des marchés observée cette année par les opérateurs locaux.

**MARCHÉS DÉPARTEMENTAUX 2020 : moyenne des prix nets relevés auprès des 3 organisations locales de producteurs sur les 4 derniers trimestres (4<sup>ème</sup> trimestre 2019, 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2020) ; évolutions comparées sur la même période l'année dernière :**

Catégorie	Prix 2020	évol°/2019	Analyse
Broutard blond	1 000 €	+ 0,5%	Anticipation des entrées en début d'année puis impact baisse touristique et concurrence viandes espagnoles et polonaises entraînent une baisse des prix en fin d'année
Broutarde blonde	768 €	+ 0,92%	
Vache blonde non labellisable (+9 ans)	3,95 €/KGC	+ 2,1%	Renationalisation du marché : demande VBF en hausse avec offre nationale en baisse. Localement pourtant, demande et écoulement assez fluide mais à peine un maintien des prix des vaches de boucherie
Vache blonde labellisable (-9 ans)	4,855 €/KGC	+ 0,52%	
Réforme maigre (race à viande)	1 240 €/TÊTE	+ 3,4%	
Réforme laitière	2,42 €/KGC	+ 0,8%	Les difficultés des marchés export pèsent sur les cours
Jeune bovin blond	4,09 €/KGC	- 1,2%	
Veau sous la mère blond	7,09 €/KGC	- 0,3%	Un marché déficitaire et rémunérateur pour les veaux de qualité, excédentaire et impitoyable pour des veaux colorés
Veau de boucherie (cotation veau rosé O sem40 FAM)	5,75 €/KGC	+ 1,2%	Après réduction des mises en place au printemps, hausse saisonnière de l'automne fortement ralentie par le reconfinement



## Édito

Suite aux incidences de la covid-19, l'année a été très disparate selon les entreprises et selon les marques qui en découlent avec des gestions de litrages complètement chamboulées créant de grosses incertitudes ! Par contre, les consommateurs ont pu apprécier qu'il y ait une matière première 'lait' origine France et/ou Région. Cette production est vitale et doit être une filière d'avenir dans le Sud-Ouest !

Les États Généraux de l'Alimentation devaient permettre de revaloriser le prix du lait, mais malheureusement sur 2020, le prix du lait est baissier après une revalorisation l'an passé, tout en se maintenant tout de même au-dessus du niveau moyen 2017-18-19. L'objectif reste donc d'accompagner les éleveurs avec des outils performants répondant à leur souhait d'évolution et de perfectionnement. Les services de la Chambre d'Agriculture sont aux cotés des éleveurs et des OP pour conforter le plan filière pour contribuer à :

- La sécurisation de la ressource laitière avec l'amélioration de la vivabilité et de l'attractivité du métier d'éleveur laitier.
- Des évolutions permettant de mieux répondre aux attentes sociétales et environnementales au travers de démarches d'atténuation de l'impact environnemental et de qualité renforcée.
- Des adaptations répondant aux enjeux du changement climatique et aux conditions du bien-être animal.
- Des différenciations et une montée en gamme pour générer de la valeur ajoutée sur le territoire.

**Iban Pebet**

**Président de la commission Bovins lait de la Chambre d'Agriculture**

## Contexte mondial

• La collecte cumulée des grands bassins laitiers exportateurs est en croissance pour le 15<sup>e</sup> mois consécutif, avec 410 millions de litres supplémentaires produits en septembre 2020 par rapport à septembre 2019. La hausse est marquée aux États-Unis (+180 millions de litres) et dans l'UE28 (+150 millions de litres) dont les pays profitent de meilleures conditions de production. Dans l'hémisphère sud, la collecte néo-zélandaise progresse à l'approche du pic saisonnier (+0,4 % sur 9 mois 2020) mais la dynamique devrait se tasser légèrement du fait d'un déficit de précipitations, tandis qu'elle conserve un rythme de croissance régulier en Argen-

tine, se situant nettement au-dessus des niveaux atteints en 2019 (+7,2 % sur 9 mois 2020).

• Les échanges de produits laitiers se maintiennent au mois de septembre. Après un coup d'arrêt enregistré en 2019 (-29 % / 2018), la demande chinoise en beurre s'est redressée et maintient sa dynamique en septembre (+47 % sur 9 mois 2020), tout comme la demande russe qui est proche de ses niveaux de l'an passé sur ce troisième trimestre (+5 % sur 9 mois 2020). Les échanges mondiaux de beurre sont toutefois en retrait par rapport à l'année dernière: la progression des ex-

ports de l'UE28 (+41 % sur 9 mois 2020) ne suffit pas à combler le recul des autres pays, États-Unis et Nouvelle-Zélande en tête. La demande chinoise en poudre de lait écrémé se reprend en septembre, limitant la baisse des imports à 6 % sur les 9 premiers mois de 2020. Avec des exports européens en recul (-15 % sur 9 mois 2020), ce sont les États-Unis qui en profitent (+25 % sur 9 mois 2020), avec une forte disponibilité en lait et des fabrications de poudre de lait écrémé qui progressent. La demande chinoise en lactosérum est toujours soutenue (+36 % sur 9 mois 2020), dans la tendance observée avant la crise de la peste porcine africaine.

## Situation européenne

• Après un léger ralentissement en août (+0,6 %) par rapport au rythme de croissance de début d'année, la collecte de l'UE28 est plus dynamique en septembre (+1,2 %). La collecte est à nouveau en hausse en France (+1,1 %), au Royaume-Uni (+0,5 %) et aux Pays-Bas (+0,3 %), tandis qu'elle s'est stabilisée en Allemagne. La Pologne et l'Irlande continuent d'enregistrer des hausses de collecte. Sur les 9 premiers mois de l'année, la collecte européenne est en hausse de 1,3 %.

• Les exportations européennes (UE28) sont dans l'ensemble sur une tendance positive sur les 9 premiers mois de l'année, cependant la dynamique est moins

porteuse depuis l'été 2020. La poudre de lait écrémé fait exception avec des envois en recul de 15 %, notamment en raison de la concurrence de la poudre américaine qui bénéficie de la baisse du dollar par rapport à l'euro. Les exports de beurre sont élevés sur la période (+41 %), mais affichent une baisse de 7 % en septembre par rapport au même mois en 2019, en raison de prix moins compétitifs. Les exports de poudre de lait entier repartent fortement à la hausse en septembre (+21 % par rapport à septembre 2019) tandis que les exportations de fromages sont à nouveau au-dessus de leur niveau de 2019 (+2 % par rapport à septembre 2019).

• Le prix moyen du lait payé à la ferme reste à des niveaux inférieurs à ceux de l'année dernière pour l'Allemagne (-1,9 %), les Pays-Bas (-5,4 %) et le Royaume-Uni (-3,7 %), tandis qu'il s'apprécie en Pologne (+2,5 %).



## Situation nationale

• Après une baisse en août du fait d'un été sec, la collecte est à nouveau en hausse sur le mois de septembre (+1,1 %). Cette progression de la collecte est essentielle-

ment due à de meilleures conditions de production en Bretagne et en Normandie. La dynamique du début d'année permet à la collecte d'afficher une hausse de 0,4 %

sur les 9 premiers mois de l'année. Les sondages hebdomadaires de FranceAgriMer prévoient une baisse de collecte en octobre de l'ordre de -0,7 %.

- Les cotations de la poudre de lait écrémé baissent légèrement sur les premières semaines de novembre (2 160 €/t mi-novembre) après avoir connu un pic à la fin octobre. La cotation du beurre spot (nouveaux contrats) reste stable depuis le mois de juillet et oscille autour de 3 380 €/t. Les cotations de la poudre grasse et de la poudre de lactosérum sont également stables depuis un mois.
- Les achats des ménages en magasin (Panel IRI, périmètre hypermarché/supermarché/proximité/e-commerce pour

les produits laitiers à poids fixe) ont progressé en octobre pour l'ensemble des catégories. Après un léger recul en septembre, les achats de lait liquide sont à nouveau en augmentation. Les ventes de beurre et de crème sont également en progression et les mesures de confinement mises en place par le gouvernement pour ralentir la progression de l'épidémie pourraient accentuer les achats des ménages en magasin, comme cela a été observé pendant le premier confinement. Dans la même logique, ces mesures ont à n'en pas douter un impact négatif sur la

consommation hors domicile, notamment du côté de la restauration commerciale. Les prix de vente au consommateur sont relativement stables sur un an.

- Le prix du lait standard conventionnel (hors AOP et bio) de FranceAgriMer (38 g/MG – 32 g/l MP) est stable par rapport au mois précédent, atteignant 334,60 €/1 000 litres en septembre 2020, soit 3 % en deçà de son niveau de l'année passée à la même période.



## Situation régionale Nouvelle-Aquitaine

En cumul de janvier à octobre 2020, la collecte régionale de lait de vache s'est repliée de 2,5 % par rapport à la même période en 2019. Les éleveurs néo-aquitains ont livré en moyenne 85 millions de litres de lait chaque mois, contre 87 millions en 2019 et 108 millions en 2015. Sur le bassin Charentes-Poitou, pour la première fois depuis la dernière crise laitière du secteur en 2016, la collecte est revenue à l'équilibre en 2020. A contrario, sur les deux autres bassins (Auvergne-

Limousin et Sud-Ouest), la collecte recule de 5 % sur dix mois entre 2019 et 2020.

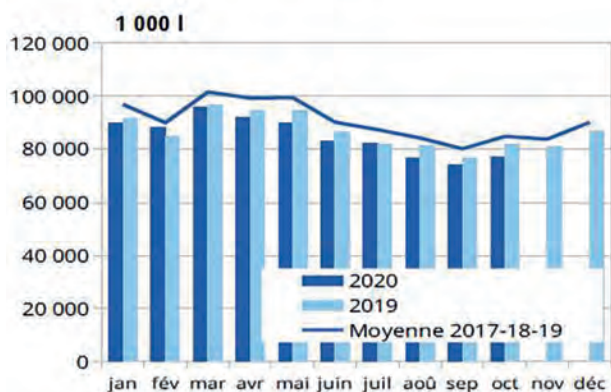
En corollaire de la déprise laitière régionale, le cheptel de vaches laitières, comme le nombre de livreurs, continue de décroître en Nouvelle-Aquitaine. Début novembre, l'effectif de vaches laitières présentes dans les élevages de la région est estimé à 158 000 vaches, soit 5,5 % de moins que le même mois un an plus tôt. Avec 2 224 éleveurs néo-aquitains

livrant à une laiterie en octobre 2020, leur nombre a baissé de 6 % sur un an.

Le prix du lait a suivi un creux saisonnier sur le printemps plus marqué que l'an passé. Il est resté très contenu cependant dans le contexte de confinement qui a coïncidé avec le pic de production annuel. En moyenne de janvier à octobre, le prix payé au producteur s'établit à 352 €/1 000 litres, soit 2,9 % au-dessus de la moyenne 2017-18-19.

**Graphique 1**

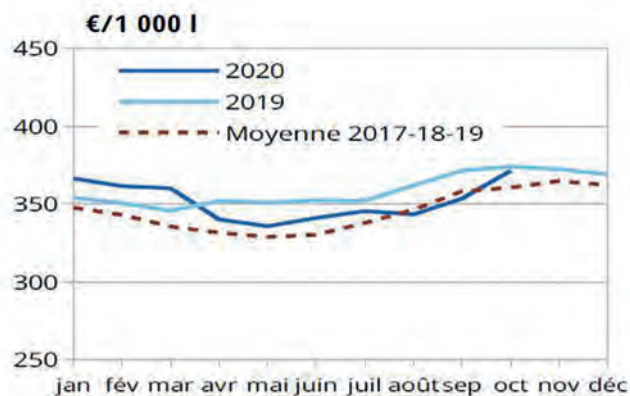
Livraisons régionales de lait de vache



Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP FranceAgriMer

**Graphique 2**

Lait de vache : prix mensuels



Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP FranceAgriMer

## Situation départementale

- Avec 441 exploitations (août 2020), par rapport aux 464 en août 2019, la spécialisation se poursuit.
- Le renouvellement des générations se poursuit avec 10 installations avec DJA en 2020.
- La production sur 12 mois d'octobre 2019 à septembre 2020 est de 146 791 000 litres (149 000 000 litres l'année précédente)

Sources :  
- Note conjoncture CRANA - Agreste NA



## Édito

Maintenir le potentiel de production sous SIQO sur l'ensemble du territoire, préserver et faire valoir les spécificités de la filière sur ce bassin historique et dans un environnement de plus en plus concurrentiel, améliorer la compétitivité et favoriser le renouvellement des exploitations sont des enjeux forts auxquels nous nous attelons au quotidien.

**Patrick Etchegaray**

*Président de la commission ovine de la Chambre d'Agriculture*

## Les faits marquants de l'année ovine

À quelques semaines de Pâques, période importante de commercialisation d'agneaux sur le marché français et en pleine saison de production laitière, la filière ovine des Pyrénées-Atlantiques a dû faire preuve d'initiative pour affronter la crise de la Covid-19. Avant cela, l'hiver doux avait permis une bonne valorisation du pâturage et un bon démarrage de la production laitière. Le printemps a, quant à lui, été favorable à la réalisation de stocks de foin de bonne qualité et en quantité. En revanche, l'été très sec n'a pas permis de récolter suffisamment de 2<sup>ème</sup> coupe. Ponctuellement, y compris en estives, le manque d'eau d'abreuvement a impacté les troupeaux. L'automne, déjà très fortement impacté par la sécheresse a vu déferler des attaques massives de chenilles sur tout le territoire, même de manière inédite en altitude. Les stocks fourragers prévus pour l'hiver 2021 ont été largement entamés parfois dès la mi-juillet.

### La filière lait de brebis

#### A - Un marché de l'agneau de lait en très grande difficulté

Les 4 organisations de producteurs : CAOSO, LUR BERRI, AXURIA et AOBB ont collecté en 2020, près de 181895 agneaux de lait. Avec un prix moyen au kg vif à 3,19 € /kg vif contre 3,24 € en 2019. Le prix au kg vif enregistre une baisse de -1,7 % en 2020 (versus -0,3 et -3 % respectivement en 2019 et 2018). Le marché espagnol reste à ce jour le principal débouché mais celui-ci n'offre désormais plus ni garanties ni perspectives, que ce soit en prix ou en volumes. L'agneau de lait est un produit très prisé par les Espagnols pour les fêtes de fin d'année. Les opérateurs espagnols sont de moins en moins nombreux et laissent désormais peu de marges de négociations aux opérateurs des Pyrénées-Atlantiques. Les agneaux de lait des Pyrénées-Atlantiques sont concurrencés par des agneaux de lait grecs et italiens exportés en carcasses d'une part et par des agneaux de lait espagnols promus par une vaste campagne de promotion de l'interprofession viande ovine ibérique d'autre part. La consommation espagnole est également en recul. L'Espagne est devenue ces dernières années une plaque tournante de la viande ovine, les abattages d'agneaux de lait diminuent, les exportations vers l'UE, les pays tiers et la France ont augmenté depuis 10 ans (+40 % d'export de viande ovine vers la France en 10 ans).

La filière ovine des Pyrénées-Atlantiques a subi la crise de la Covid-19 à la veille de Pâques, période avec une forte production d'agneaux et en pleine saison de production laitière.

Dès l'annonce du 1er confinement, les partenaires de la filière ovine des Pyrénées-Atlantiques se sont mobilisés pour mettre en place un Drive de caissettes d'agneaux de lait. Cette action menée collectivement a permis de vendre localement et jusqu'en région Bordelaise plus de 3 000 agneaux de lait du 17 mars au 15 juin. Cette action inédite a été un succès de promotion collective pour faire connaître ce produit d'exception qu'est l'agneau de lait aux consommateurs locaux.

#### B - La production laitière se maintient malgré la crise sanitaire

La collecte nationale de lait de brebis enregistre une légère progression dans toutes les régions (+1,2 % cumul à août 2020, données enquête mensuelle laitière FAM/SSP).

Les Pyrénées-Atlantiques ont aussi connu une légère hausse des volumes de lait collectés qui devrait atteindre les 65,420 millions de litres en 2019-2020, soit +0,51 % (données provisoires 2020 Interprofession lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques). Cette augmentation se poursuit après une progression des volumes sur les 2 campagnes précédentes (63,6 millions de litres en 2017-2018 et

65,08 millions de litres en 2018-2019).

Les Pyrénées-Atlantiques restent le 2<sup>nd</sup> bassin français en nombre d'éleveurs, de brebis et de volume de lait produit. La filière évolue sur un marché de plus en plus concurrentiel avec le développement récent et rapide d'une production laitière ovine en dehors des 3 bassins historiques.

En 2020, on compte 1 300 éleveurs livreurs en PA et 350 producteurs fermiers. Malgré une nouvelle baisse du nombre de points de collecte, 1 307 livreurs en 2019, soit -0,53 % 2019/2020 (-5,4 % entre 2016 et 2020), et une importante variabilité entre élevages, la livraison moyenne est passée de 48 256 litres en 2018 à 49 799 litres en 2019 soit +3,19 %. La livraison moyenne 2020 par atelier devrait dépasser les 50 300 litres, soit +1 % /2019.

La livraison de lait a démarré plus précocement et à un niveau de production plus élevé grâce à des conditions climatiques favorables durant la période hivernale. Ce niveau de production plus élevé et l'absentéisme en entreprise en tout début de crise de la Covid-19 ont mis en difficulté une entreprise de transformation sur quelques semaines. Celle-ci a demandé à ses producteurs de réduire le volume produit de 10 % sur le mois d'avril, par rapport au volume produit en avril 2019. Les efforts mis en place par les producteurs, les accords passés avec les autres entreprises du bassin combinés à l'avancement de la période de production ont finalement permis d'atténuer quelque peu les effets.

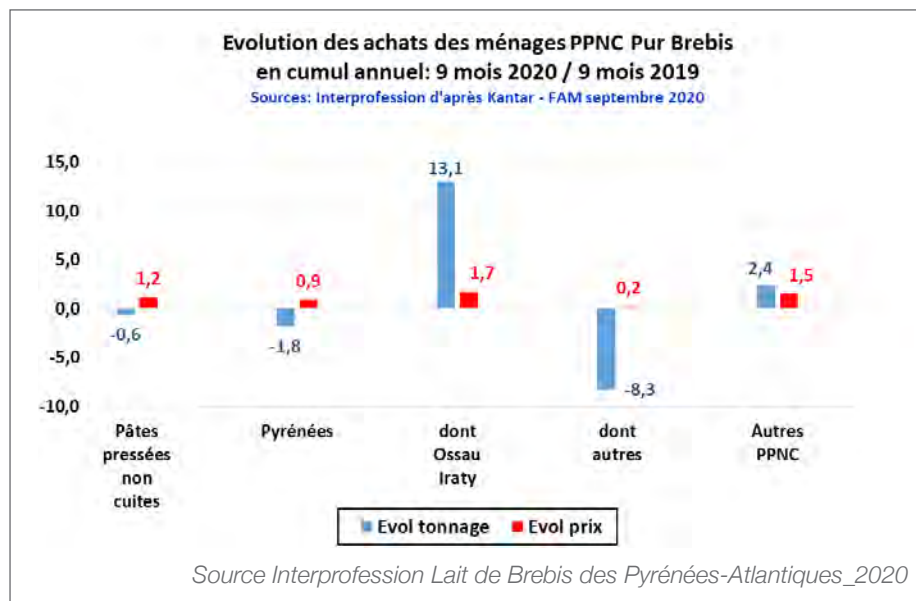
Le prix moyen du lait livré reste stable. Le prix de base avait été légèrement revalorisé en début de saison 2020, mais la MSU est en légère baisse -0,52 % due à une baisse du TP -0,40 % et une baisse du TB -0,62 %.

Les fabrications fromagères ont évolué selon la même tendance que la collecte, en 2 phases. Après un début de campagne avec une hausse des fabrications, l'impact de la crise sanitaire a entraîné un absentéisme important dans les entreprises qui ont conduit à un ralentissement des fabrications sur la fin de campagne laitière. Les volumes transformés sur la campagne 2019-2020 sont en baisse de 0,36 % à fin août par rapport à la même date lors de la campagne précédente. Elles approchaient ainsi fin août les 83,56 millions de litres.

Les données KantarWorldPanel montrent que les ventes de PPNC Pyrénées sont en recul de 1,8 % en tonnage. Les consommateurs en ont consommé moins pour

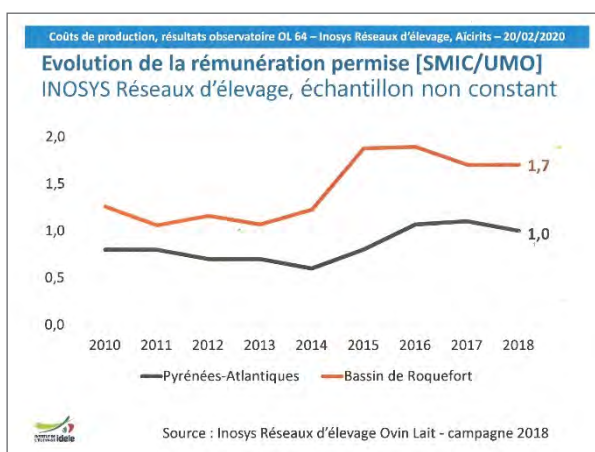
privilégier les achats de fromages AOP, une progression de 13 % pour l'Ossau-Iraty avec une hausse du prix à l'achat de 1,7 %. Aussi, malgré la crise sanitaire

qui aura mis à mal bon nombre de productions, la filière lait de brebis aura su se maintenir durant cette campagne atypique.



## Évolution des revenus

Les revenus sont en baisse en 2018 pour les éleveurs Ovins Lait en races locales du Réseau d'élevage Inosys des Pyrénées-Atlantiques. La hausse de la production moyenne de lait de brebis, combinée aux récentes évolutions de la PAC, et la relative stabilité des prix à la production ne suffisent pas à compenser les charges des exploitations.

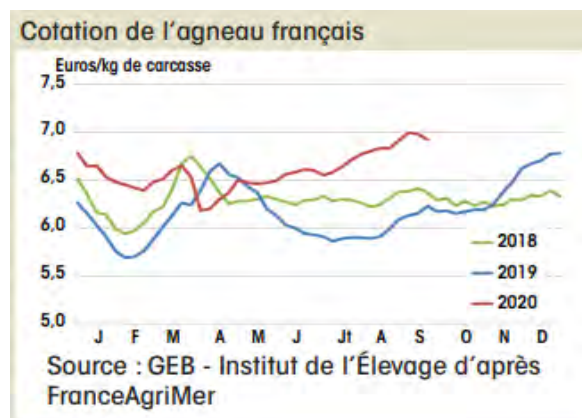


## La filière des agneaux lourds de race à viande

En filière agneaux lourds, au niveau national, la campagne 2020 a été marquée par une baisse du prix au kg carcasse beaucoup plus marquée que les années précédentes au printemps. Elle s'est en revanche très bien reprise par la suite, atteignant même ponctuellement, sur une très courte période, des records de prix.

Les Pyrénées-Atlantiques comptent environ 50 000 brebis allaitantes. Environ la moitié de ces brebis sont de races locales laitières non traitées, les agneaux produits rentrent dans la catégorie des agneaux de lait traitée précédemment. Les brebis de races bouchères élevées pour la production d'agneaux lourds représentent la moitié des brebis allaitantes du département.

Parmi les 4 organisations de producteurs collectrices d'agneaux de lait, 3 achètent également quelques agneaux lourds de races à viande. Cette activité reste toutefois marginale. Elles ont ainsi collecté 5 100 agneaux en 2020 à un poids moyen de 19,3 kg carcasse (19 kg carcasse en 2019) et un prix moyen revalorisé à 6,03 €/kg carcasse /2019 qui était de 5,91 €/kg.



## Perspectives de la filière ovine des Pyrénées-Atlantiques

### Un repositionnement commercial des agneaux de lait

La commission ovine de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques et l'AREOVLA ont engagé une réflexion commune afin de construire une stratégie de repositionnement commercial des agneaux de lait sur le marché français. Cela nécessitera à la fois de l'innovation produit afin de s'adapter aux nouveaux modes de consommation (prêt à cuisiner, pré-cuisson, etc.) mais aussi un plan de communication sollicitant l'ensemble de la filière. L'expérience du Drive Agneau de Lait des Pyrénées pendant le confinement a permis de commencer à faire connaître ce produit à des consommateurs du territoire et jusqu'à Bordeaux. Le Drive est reconduit sur toute la période de production 2020-2021.

### Recherche de nouveaux débouchés pour la laine

Depuis 2017, la laine de la majorité des exploitations ovines des Pyrénées-Atlantiques n'a pas été collectée. La Chambre d'Agriculture et les acteurs concernés, ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie explorent plusieurs pistes de nouvelles valorisations de ce coproduit.

### Main-d'œuvre et renouvellement des générations

Bien que pourvoyeuse d'installations de jeunes agriculteurs, la filière ovine est et sera confrontée à la problématique du renouvellement des générations et aux problématiques de main-d'œuvre. La commission ovine poursuivra en 2021 le travail d'information engagé et recondui-

ra avec ses partenaires régionaux la session d'accueil de candidats à l'installation au prochain salon Aquitanima. Dans le contexte sanitaire de ce printemps, cette session d'accueil de candidats à l'installation n'a pas pu se tenir en présentiel et a été remplacée par des séances de vidéos avec des témoignages de jeunes installés.



## Édito

La filière caprine poursuit son développement sur le département des Pyrénées-Atlantiques. La Chambre d'Agriculture accompagne les éleveurs dans la phase d'installation puis sur le suivi technique de l'atelier. Des accompagnements allant de la pesée du lait aux conseils technico-économiques sont proposés aux éleveurs. La Chambre d'Agriculture reste vigilante sur l'installation dans la durée de la récente collecte de lait de chèvre ainsi que sur la rentabilité technico-économique des élevages.

**Patrick Etchegaray**

*Président de la commission caprine de la Chambre d'Agriculture*

## La filière caprine poursuit son développement

Au niveau national, la production de lait de chèvre reste stable depuis 2013. 93 % de cette production est essentiellement livrée à l'industrie. La production fermière augmente depuis 2010 mais reste minoritaire à l'échelle nationale.

Au niveau de la Nouvelle-Aquitaine, les livraisons se stabilisent depuis 2015 (+0,5 % de livraison et -1,2 % de livreurs).

Le prix du lait de chèvre de Nouvelle-Aquitaine est en hausse de 2 % sur les huit premiers mois de 2020 par rapport à l'année précédente. Cette hausse est saisonnière, comme les années précédentes.

Quand, en 2013, le département des Pyrénées-Atlantiques enregistrait 82 élevages caprins de plus de 20 chèvres pour 6154 chèvres, il en compte aujourd'hui 102 pour 10400 chèvres (source: Aide Caprine 2020, DDTM). Entre 2017 et 2019, on constate une augmentation de 34 % du cheptel des Pyrénées-Atlantiques, pour une augmentation de +2 % du cheptel de Nouvelle-Aquitaine.

On compte parmi ces éleveurs, 30 éleveurs de caprins allaitants et 72 éleveurs caprins laitiers (dont 80 % en transformation fromagère fermière).

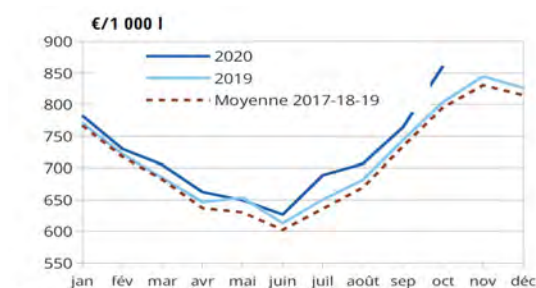
Ces dernières années, de nombreuses installations ou des évolutions de systèmes avec création d'un atelier caprin laitier ont eu lieu sur l'ensemble du territoire départemental. Une collecte laitière a été mise en place en 2017 sur les coteaux du Pays Basque et concerne à ce jour une douzaine de producteurs. La transformation fermière est également très présente sur notre département.

**Livraison mensuelle de lait de chèvre des élevages de Nouvelle-Aquitaine**



Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP FranceAgriMer

**Prix du lait de chèvre**



Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP FranceAgriMer





# Édito

Après un début d'année favorable, l'année 2020 se termine avec des cours en baisse, liés essentiellement à l'apparition de la Fièvre Porcine Africaine en Allemagne qui a engendré un effondrement des cours en Allemagne avec des conséquences sur tous les marchés européens.

Au niveau régional, la production se maintient. Les négociations menées par la nouvelle interprofession IPR Nouvelle-Aquitaine ont permis d'obtenir des fonds du Conseil Régional pour le financement des mises aux normes biosécurité des élevages.

Concernant l'aval, la filière Jambon de Bayonne IGP a connu une baisse de la consommation de l'ordre de 5 % en raison de la pandémie de la Covid-19 qui a entraîné la réduction très importante des marchés RHF et une diminution des promotions dans la grande distribution. La filière poursuit ses travaux concernant la mise en place d'une démarche RSE collective (Responsabilité Sociétale des Entreprises) visant la réassurance du consommateur en ce qui concerne les attentes sociétales (environnement, bien être animal, etc...) tout en assurant le revenu des acteurs.

**Pierre Moureu,**  
*Président du Comité d'Orientation Économie et Développement de la Chambre d'Agriculture*

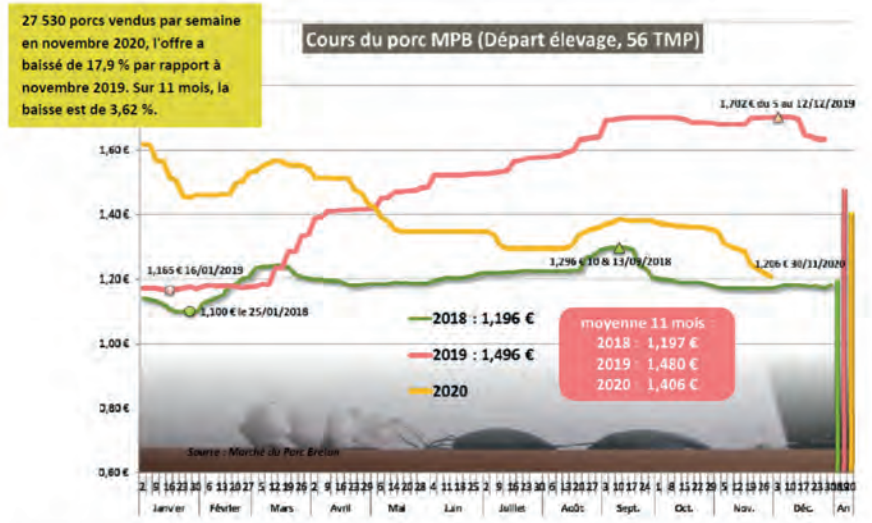
## Évolution des cours

### Cours du porc

Les épidémies de Covid-19 et de FPA entraînent de lourdes conséquences sur les prix du porc.

Le prix moyen 2020 s'élève à 1,390 euro fin décembre 2020 en baisse de 10,6 centimes (-7,1 %) par rapport à 2019 (1,496 euro).

Après un début d'année favorable, les cours ont été impactés par la crise sanitaire de la Covid-19 et surtout par l'apparition de cas de Fièvre Porcine Africaine en Allemagne. Cela a entraîné une fermeture des pays tiers pour l'Allemagne engendrant une dégringolade des cours en Allemagne avec des impacts sur l'ensemble des bassins européens.

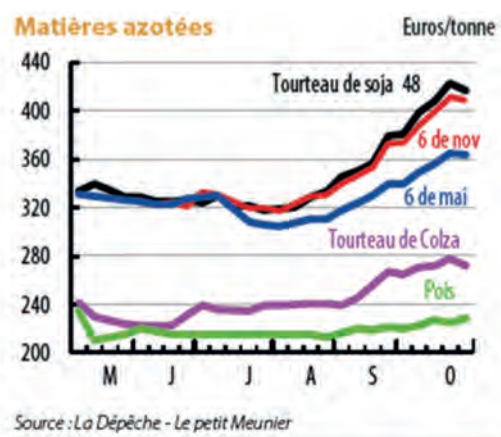
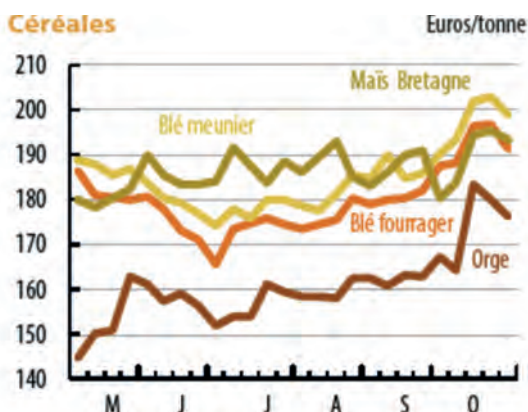


Je joins :

- L'analyse réalisée par le Marché du Porc Breton de Novembre 2020 avec les différents tableaux.

## Aliment

En 2020, augmentation du prix des céréales et surtout des matières azotées



## Production et Abattage en Nouvelle-Aquitaine

Avec une production autour de 1 500 000 porcs charcutiers (3<sup>ème</sup> région française) et des abattages autour des 2 200 000 porcs charcutiers, les prévisions de production semblent être stables en 2020 par rapport à 2019.

Cette stabilité s'explique en partie par les actions menées depuis plus de 30 ans par la filière sur la mise en place :

- des démarches qualité sous SIQO : IGP Jambon de Bayonne, IGP Porc du Sud-Ouest, Labels Rouges, AOP Kintoa pour la filière porc basque, etc...

- des outils financiers avec la participation du Conseil Régional : FRISIPP, fond de caution.

Le renouvellement générationnel constitue toutefois un enjeu important pour la filière au cours des prochaines années.

### Focus sanitaire

Suite aux travaux menés par l'Interprofession Porcine Nouvelle-Aquitaine (IPRNA) et les acteurs de la filière régionale, en collaboration avec le Conseil Régional, un dispositif spécifique dédié à l'appui aux investissements de biosécurité en production porcine a été élaboré afin de pouvoir répondre aux exigences contenues dans l'arrêté du 16/10/2018.

Ce dispositif qui est venu en complément du plan de modernisation des élevages (PCE) déjà existant a permis de financer 195 élevages en Nouvelle-Aquitaine dont 58 dans les Pyrénées-Atlantiques.

## Transformation

### IGP Jambon de Bayonne

La crise sanitaire de la covid-19 a engendré une baisse de la consommation de jambons secs en général lié à la réduction très importante des marchés de la Restauration Hors Foyer et la baisse des promotions dans la grande distribution.

Ce qui s'est traduit par une baisse de l'ordre de 5 % pour la filière Jambon de Bayonne IGP.

La filière continue la mise en place de la démarche RSE collective, basée sur les thèmes suivants :

- ✓ Gouvernance
- ✓ Relations et conditions de travail
- ✓ Environnement
- ✓ Bien-être animal
- ✓ Qualité et protection du consommateur
- ✓ Ancrage territorial et développement local

L'objectif est de mettre en place une démarche de progrès :

- visant la réassurance du consommateur
- certifiant une production respectant les critères environnementaux et sociétaux
- assurant le revenu des acteurs.

Au niveau produit, la filière a travaillé sur le lancement d'un jambon de Bayonne Premium et engagé RSE qui a été présenté le 26 novembre 2020.

Ce jambon premium s'appuie sur l'association de 3 signes de qualité (IGP jambon de Bayonne, IGP Porc du Sud-Ouest et le Porc Fermier Label Rouge) et sur un cahier des charges et une traçabilité renforcés. Il a aussi pour objectif de mettre en avant les éleveurs engagés dans les produits de qualité.

Concernant l'export, le consortium a repris début octobre le programme de promotion aux États-Unis qui avait dû être suspendu en raison de la crise sanitaire de la Covid19.



## Structuration de la Filière

Après la création de l'Interprofession Porcine Nouvelle-Aquitaine en 2018 : IPR Nouvelle-Aquitaine, la filière a poursuivi sa structuration en 2020 au niveau du sanitaire.

L'association ASPNA (Association Sanitaire Porcine Nouvelle-Aquitaine) a en effet été constituée. Elle sera l'acteur du suivi et de la gestion du sanitaire sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.



## Édito

### La filière avicole se maintient

Après l'épizootie de 2016/2017, la filière avicole de notre département est à nouveau mise à l'épreuve par le virus H5N8.

Gros coup dur pour les producteurs au milieu d'une période particulière qui laissera des traces indélébiles. Les contacts de nos élevages et de l'avifaune auront été fatal.

Vu la rapidité de la propagation des foyers, des décisions imminentes vont être annoncées et prises.

Tous les modes de production, palmipèdes, poulets, filières courtes, filières longues, petits, gros élevages sont touchés. Le virus ne fait pas de sélection depuis le mois d'octobre.

Les mesures prises en 2017 pour prévenir l'épizootie doivent encore évoluer.

Le respect des mesures biosécurité, les progrès faits par les transporteurs, les abattoirs, les autres partenaires, les analyses avant mouvement ont-ils atteint leurs limites ?

L'efficacité serait-elle dans l'application de toutes les mesures existantes et la mise à l'abri de tous les animaux ?

Les risques planaient au-dessus de nos têtes depuis 2017.

Les éleveurs indépendants, les éleveurs des filières longues, les groupements et tous les intervenants dans nos filières devront réfléchir à des modèles de production pendant ces périodes à risques et aux densités d'élevage.

Nos filières de qualité sont bien sûres pour la conduite d'élevage en extérieur mais aucune exploitation ne pourra à nouveau prendre les risques de revivre ces mêmes catastrophes à répétition.

La Chambre d'agriculture œuvre avec l'ensemble des partenaires économiques, syndicats... et avec l'Administration pour rechercher des solutions afin de passer le cap de cette situation de crise sanitaire.

Soyons vigilants pour protéger collectivement notre filière..

**Nathalie Gourdon,**

**Présidente de la Commission palmipèdes/volailles de la Chambre d'Agriculture.**

## Contexte général

***Pandémie de Covid-19, une crise sanitaire et économique mondiale qui n'a pas épargné la filière Palmipèdes à foie gras.***

Depuis le début d'année 2020, le monde vit une crise économique inédite, consécutive à une crise sanitaire internationale ayant entraîné le confinement d'une grande partie de la population mondiale. Cette crise qui a touché la quasi-totalité des secteurs, n'a pas épargné la filière foie gras.

Fragilisée après deux crises d'influenza aviaire consécutives, la croissance de la filière, pourtant bien relancée en 2019, a été à nouveau freinée par la limitation des promotions lors des fêtes de fin d'année 2019 (Loi Egalim) et presque mise à l'arrêt en 2020 lors du confinement du pays. Ce dernier a engendré la perte de 60 % des débouchés (fêtes de Pâques, restauration, salons, foires, marchés, événementiel, etc.). La restauration, qui représente environ 40 % du marché du foie gras (source CIFOG) a été totalement mise à l'arrêt pendant plus de 2 mois et les ventes, tous produits confondus, ont reculé d'environ 30 %. Les pertes estimées pour la filière (amont et aval) sont de 50 millions d'euros d'après le CIFOG.

Également, la filière est sous la menace de la situation sanitaire en Europe de

l'Est où l'on observe une multiplication et la circulation de cas d'influenza aviaire hautement pathogène (H5N8) depuis le début de l'année 2020.

Afin de rebondir face à cette année exceptionnellement difficile et reconquérir le marché, la filière se mobilise pour mettre en avant ses atouts et valoriser son savoir-faire à travers multiples actions :

- Le déploiement des logos FOIE GRAS, MAGRET ET CONFIT DE FRANCE pour garantir et valoriser l'origine française auprès des consommateurs.

- La multiplication des actions d'informations basées sur la transparence et la convivialité comme la mise en place des premières journées du patrimoine autour du Foie Gras dans le Sud-Ouest (1500 personnes qui se sont rendues dans une cinquantaine d'exploitations) ou encore des campagnes de communication télévision (pub, « Petits Plats en Équilibre » sur TF1 et « Objectif Top Chef » sur M6), radio (France Inter, France Bleue, RFM, RTL, RMC, Sud radio), web (DémotivateurFood) et dans les magasins avec l'opération collective « le comptoir du canard - Foie gras, magret, confit » pour

améliorer la visibilité de ces produits en dehors de la saison festive.

- Des partenariats avec les chefs avec la 3e semaine du FG, la 16e édition Challenge Foie Gras des Jeunes Créateurs culinaires et la désignation d'Adrien Cachot, finaliste TOP Chef 2020, comme ambassadeur du Foie Gras.

Également, les professionnels et le CIFOG se sont fortement mobilisés pour la reprise des marchés GMS, RHF, Export et des circuits courts.

Au niveau de l'export, un gros travail de réactivation des marchés existants avec le Japon, l'Espagne et la Belgique a été initié à l'aide du Plan de relance à l'Export et d'autres programmes européens en cours. Après de lourdes négociations, le marché vers la Chine a été rouvert en mars 2020 et les négociations sont toujours en cours pour Taïwan, les USA, le Mexique et le Chili. Enfin, un travail de défense et de promotion de la filière a été lancé pour les marchés plus fragiles tels que le Nord de l'Europe pour des raisons de bien-être animal.

## Les chiffres nationaux

### Une production française impactée par la perte de ses débouchés

D'après les déclarations des abattoirs, environ 29 millions de canards devraient être abattus en 2020. Ce chiffre est en baisse de 13 % par rapport à l'année 2019 et s'explique par une réduction généralisée des mises en place pendant et à la sortie de la période de confinement afin d'éviter les accumulations de stock dans les entreprises.

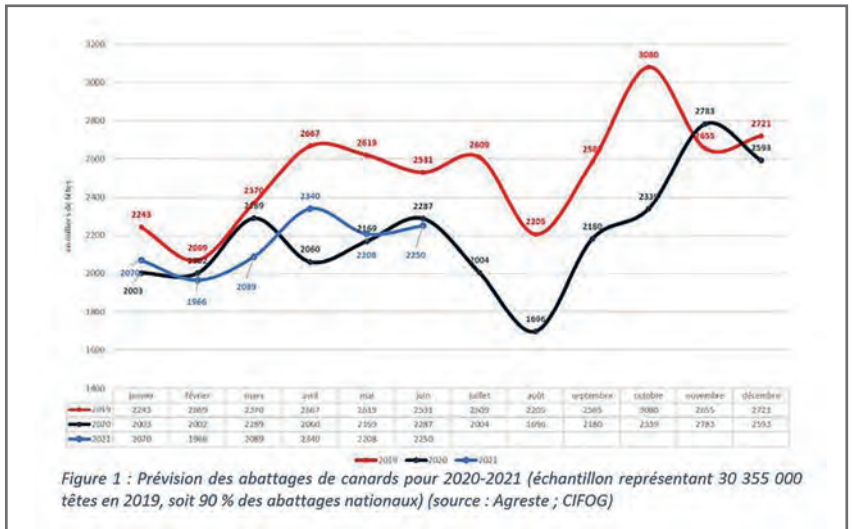


Figure 1 : Préviation des abattages de canards pour 2020-2021 (échantillon représentant 30 355 000 têtes en 2019, soit 90 % des abattages nationaux) (source : Agreste ; CIFOG)

### Dégradation de la balance commerciale

Les importations de foies gras crus de canards et d'oies en 2020 baissent en volume en moyenne de 9 % et par rapport à l'année précédente (-14 % pour le canard et + 24 % pour l'oie). Les prix des foies gras réfrigérés et congelés baissent quant à eux respectivement de 14 %. (Tableau 1)

Les exports de foie gras crus baissent également de 28 % en volume et de 31 % en valeur. Le foie gras transformé suit la même tendance avec une baisse de 27 % en volume et de 28 % en valeur. (Tableau 2)

Au final, avec une baisse des imports en valeur de 27 % et une baisse des exports de 30 %, la balance commerciale de 2020 est excédentaire de 5,2 millions d'euros mais est inférieure de 3 millions d'euros par rapport à 2019.

### Evolution des achats des ménages

Avec l'« annulation » des fêtes de Pâques, un des temps fort pour les ventes de foie gras, les achats ont baissé en moyenne de 4,4 % en volume et 8,2 % en valeur par rapport à 2020. Néanmoins, on constate que la quantité de foie gras par acte d'achat a augmenté. Au contraire, grâce aux efforts de communication de la filière, les achats de magrets et filets ont augmenté respectivement de 17,7 % et 7,9 % en volume, et de 15,2 % et 9,5 % en valeur. On constate également une hausse des ménages acheteurs ainsi que de la fréquence d'achat par rapport à 2019.

Tableau 1 : Evolution 19/20 des importations de foie gras cru en volumes et en prix (source : CIFOG)

Cumul 7 mois	Total		Évolution 2020/2019
	2019	2020	
<b>Volume (T)</b>			
Foie gras de canard	1209	1035	- 14 %
Foie gras d'oie	179	223	+ 24 %
<b>Total foie gras cru</b>	<b>1388</b>	<b>1258</b>	<b>- 9 %</b>
Préparation à base de foie gras	237	92	- 61 %
<b>Prix moyen (euro/kg)</b>			
Foie gras de canard	14,5	12,5	- 14 %
Foie gras d'oie	23,7	14,6	- 39 %
<b>Total foie gras cru</b>	<b>15,7</b>	<b>12,9</b>	<b>- 18 %</b>
Préparation à base de foie gras	7,2	9,9	+ 38 %

Tableau 2 : Evolution 19/20 des exportations de foie gras cru en volumes et en prix (source : CIFOG)

Cumul 7 mois	Total		Évolution 2020/2019
	2019	2020	
<b>Volume (T)</b>			
Foie gras de canard	823	583	- 29 %
Foie gras d'oie	29	28	+ 2 %
<b>Total foie gras cru</b>	<b>852</b>	<b>612</b>	<b>- 28 %</b>
Préparation à base de foie gras	610	443	- 27 %
<b>Valeur (k€)</b>			
Foie gras de canard	19396	13489	- 30 %
Foie gras d'oie	906	600	- 34 %
<b>Total foie gras cru</b>	<b>20302</b>	<b>14089</b>	<b>- 31 %</b>
Préparation à base de foie gras	11519	8244	+ 28 %

## Les chiffres en Nouvelle-Aquitaine

### Une production qui suit la tendance nationale

Avec plus de 50 % de la production localisée en Nouvelle Aquitaine, les volumes abattus suivent la tendance nationale avec une baisse de 15 % environ.

La perte est estimée à 150 millions d'euros de chiffres d'affaires pour la filière agroalimentaire Nouvelle-Aquitaine.

Cette baisse de production coïncide avec la réduction des mises en place de canards dans les élevages à partir du mois d'avril afin de limiter au maximum l'accumulation de stocks de foie gras et de confits jusqu'aux fêtes de fin d'année.



## Les chiffres dans les Pyrénées-Atlantiques

La production des Pyrénées-Atlantiques représente 447 Exploitations spécialisées dont 191 éleveurs et 256 engraisseurs. 95 % des animaux sont élevés sous un signe de qualité (IGP Sud-Ouest, Label Rouge ...)

Les volumes de canards gras abattus dans les Pyrénées-Atlantiques ont baissé de 11 % par rapport à 2019 pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment. Pour soutenir la filière, et limiter l'impact de la crise sanitaire COVID 19 des actions ont été mises en place notamment avec le maintien du drive fermier du réseau Bienvenue à la ferme, des partenariats avec les GMS.

Le prix du canard gras livré abattu IGP est en moyenne de 17,60 € avec une marge brute d'environ 4 €. Les charges opérationnelles ont augmenté de près de 9 % en lien avec l'augmentation du prix de l'aliment et surtout du maintien d'animaux sur pieds (conséquence d'une logistique modifiée dans les abattoirs) pendant la période de confinement.



## Au niveau européen

En 2020, les abattages européens de volaille devraient reculer de - 0,5 %, avec des abattages de poulet stable (+ 0,3), un recul des abattages de dinde (- 0,9 %) et une forte baisse des abattages de canard (- 15,3 %). Le repli des abattages en France (- 3,3 %), en Espagne (- 2,2 %) et aux Pays-Bas (- 1,0 %), la stabilité pour l'Allemagne (- 0,1 %) et le Royaume-Uni ne compensent pas les hausses en Pologne (+ 1,5 %), en Italie (+ 1,4 %) et au Portugal (+ 3,2 %). Si les importations communautaires en provenance du Brésil restent en dessous de leur niveau historique, elles remontent graduellement depuis septembre 2019, notamment sur les viandes saumurées. Sur les 7 premiers mois de 2020, les importations européennes de viande de poulet sont en baisse de 14,2 % par rapport à la même période en 2019. Les exportations sont quant à elles en baisse de 3,8 % sur 7 mois 2019, notamment celles de la découpe fraîche (- 17,2 %), tandis que les exportations d'entiers progressent (+ 3,2 %).



## Au niveau national

Comme la majorité des secteurs agricoles français, depuis le mois de mars, les filières avicoles ont été ébranlées à différents degrés depuis la mise en place du confinement au mois de mars jusqu'à ce jour sans s'interrompre, entraînant des volumes stockés plus importants et par ricochet l'allongement des vides sanitaires.

D'autres filières ont été touchées : c'est le cas du poulet lourd destiné à la restauration rapide dont les éleveurs ont dû réorienter temporairement leur production vers des animaux adaptés au marché de la distribution.

Au final, les abattages de volailles sont en baisse de 0,6 % par rapport à l'année 2019. La situation est plus préoccupante en canards à rôtir avec - 16,5 % et en pintades avec - 9,9 %. Le commerce extérieur est également impacté avec une baisse de 10 % des importations mais en parallèle une dégradation de presque 16 % des exportations.

Le secteur des ovoproduits a dû aussi faire face à la fermeture de ses principaux débouchés. De plus, la croissance de la consommation de poulet ou de dinde dans la grande distribution n'a pas compensé la fermeture de la restauration hors domicile. Le secteur des œufs coquille a été plutôt épargné par la crise, il a même plutôt bénéficié d'un engouement de la part des consommateurs avec la multiplication des repas pris à domicile.

## Contexte régional Nouvelle Aquitaine

### En volailles de Chair

Si la production de poulets de chair a mieux résisté à la crise sanitaire actuelle avec notamment une hausse de 2 % en volailles label, les filières canards à rôtir, pintades et les petites productions de volailles (pigeons, cailles...) ont été durement touchées par les mesures de confinement avec la fermeture des débouchés en RHD en France et à l'étranger avec des baisses respectivement allant jusqu'à 20 %.

Pour la filière canards maigres, l'AIRVOL et la Chambre des Deux Sèvres ont posé un diagnostic et ainsi permis de mettre en place une aide spécifique à l'adaptation des bâtiments canards pour les rendre polyvalents. Malheureusement pour le moment, seul un éleveur a déposé un dossier car les autres producteurs ont hésité à investir pendant cette période d'incertitude.

Pour la filière pigeon, avec les services de l'AANA, une campagne de communi-

cation et des participations à des salons spécialisés ont été initiées. Fin 2020, les stocks congelés sont toujours présents contrairement au produit en frais.

### En production d'œufs

En prévision de la base des éclosions et des mises en place de poussins en 2020, le rythme de mises en place de poulettes devrait légèrement diminuer (- 0,8 %), dans un contexte sanitaire incertain.

### Chiffres 64 :

La production des Pyrénées-Atlantiques représente **366** Exploitations spécialisées dont **252** uniquement avec des ateliers volailles ou pondeuses.

#### Des inquiétudes pour la fin de l'année

Aujourd'hui, les craintes grandissent au niveau de la profession car la relance de la consommation des produits festifs est totalement tributaire de la bonne tenue des fêtes de fin d'année, et les mesures sanitaires actuelles (nouveau confinement) n'incitent pas à l'optimisme.

Enfin, depuis le 26 octobre 2020, le territoire français est passé en risque « modéré » Influenza Aviaire en raison de cas H5N8 sur le nord de l'Europe, et depuis le 4 novembre un nouvel arrêté a requalifié le niveau de risque à « élevé » pour tous les départements présentant des ZRP et des zones à forte densité d'élevages plein air. Le département des Pyrénées-Atlantiques en fait partie. Cet arrêté implique la mise à l'abri de toutes les volailles (sauf dérogation). Face à cette nouvelle menace, les professionnels restent mobilisés sur la réalisation des mesures de biosécurité afin d'éviter les conséquences catastrophiques des épisodes de 2016 et 2017.

## Édito

Comme toutes les productions, l'élevage équin a été impacté par la crise sanitaire surtout pour des raisons logistiques. Depuis quelques années seulement, notre filière viande sortait d'un long marasme grâce aux exportations vers le Japon. Cette embellie sur les prix a bénéficié à tous les producteurs quel que soit leur mode de commercialisation. Malgré les difficultés, les poulains se sont maintenus à 2,40 €/ kg en 2020. Les prix de la viande et le parcours PEJET insufflent un vent de jeunesse sur les éleveurs, nous constatons avec plaisir que des éleveurs souvent très jeunes acquièrent des chevaux de trait en complément de troupeaux ovins ou bovin. C'est un gage de professionnalisation. Un temps menacées, les PMRM devraient être maintenues dans la future PAC pour les chevaux lourds.

Notre atout essentiel est la qualité de notre viande, elle est recherchée à l'étranger alors qu'elle est méconnue autour de nous bien que sa qualité gustative et ses atouts nutritionnels ne soient plus à démontrer. Un effort particulier est fourni pour développer des points de livraisons localement et en surgelé livré partout en France. Les résultats sont encourageants car les consommateurs sont fidèles.

À l'avenir, la consolidation des exports, le développement, la transformation et la relance de la consommation locale devraient permettre de générer de la valeur ajoutée et de l'emploi sur notre territoire.

*Anne-Marie Doumecq,*

*Présidente de la Commission chevaux lourds de la Chambre d'Agriculture*

## Conjoncture Chevaux lourds 2020 : un bon millésime, malgré le confinement...

### France

#### PRODUCTION: hausse confirmée des effectifs de juments en 2019 (statistiques IFCE au 31/12/2019):

Les statistiques 2019 de l'IFCE affichent pour la 2<sup>ème</sup> fois consécutive sur les 11 années observables une progression des effectifs de juments de trait saillies: 16942 en 2019, soit une inversion de tendance confirmée et renouvelée avec la même ampleur (+ 0,4 %). La France a tout de même perdu près de 12700 poulinières (soit 43 % des effectifs) depuis 2009.

Le dynamisme relatif et l'organisation récente du marché export, autour de la SFET notamment (Société Française des Équidés de Travail) sont sans doute des éléments de confiance favorables à la production.

#### MARCHE: une consommation française toujours en déclin, mais avec un net recul de la viande importée. Des exportations de chevaux et poulains de boucherie toujours dynamiques, portées par le débouché japonais...



Le baromètre Kantar des **achats des ménages** affiche de nouveau **une baisse importante pour la viande de cheval en 2020**: en cumul sur 9 mois, les quantités achetées chutent dans les mêmes proportions que l'an dernier: moins 14,7 % en volumes et moins 12,3 % en chiffre d'affaires, dépassant, de loin, les tendances observées pour les autres viandes en cette période de confinement recentrée sur les achats domestiques (+ 5,5 % en volumes pour le bœuf et + 6,4 % pour le porc, - 1,4 % pour le veau, et - 5,5 % pour l'agneau). Parmi les habituels éléments d'explication: le coût à l'étal (la viande de cheval reste la plus chère: 16,40 €/kg en moyenne en 2020, en baisse de 6 % toutefois par rapport à 2019), des considérations sociétales (lutte contre l'hippophagie, médiatisation des arguments des "anti-viandes",...)... Accompagnant ce déclin qui semble inexorable, le recul du nombre de boucheries hippophagiques en France est impressionnant: 1035 en 2005, 307 en 2018 (- 70 %!).

Pour autant, 9,4 % des foyers, soit environ 6 millions de personnes, ont acheté de la viande de cheval au moins 1 fois durant l'année écoulée. Une enquête récente de consommation (FranceAgriMer INRAe 2020) estime même que les consommateurs potentiels de viande de cheval représenteraient 15 % de la population française, démontrant qu'une augmentation substantielle de la consommation semble possible, en adoptant des mesures adaptées et ciblées envers ces individus. En particulier, la qualité de l'offre dans les 2 principaux circuits d'achat (GMS pour 45,2 % des parts de marché et boucheries hippophagiques pour + de 50 %) est un frein à la consommation: l'essentiel repose sur des viandes de réformes importées (en provenance principale d'Amérique du Sud et du Nord).

En parallèle de ces circuits d'approvisionnement « classiques » et en recul se développent des circuits alternatifs: vente directe ou vente par internet, spécialisés dans la vente de viande de cheval de races de trait, issues de bassins d'élevages français. À ce titre, l'exemple de la marque « **Hippolyte** » mérite d'être promu (cf. article plus loin).

Toujours confrontée au même paradoxe que la viande bovine, la France ne produit toujours pas en 2020 les animaux qu'elle consomme, même si nous assistons à un fort recul des échanges en 2019 (avant confinement). Malgré la faiblesse de la

consommation intérieure, le bilan d'approvisionnement est largement déficitaire :

## Consommation

7618 tonnes consommées en 2019  
(- 15,3 %/2018)

### = ABATTAGES

(8033 équidés abattus : - 13,3 %/2018,  
2192 tonnes de viande en 2019 : - 13,2%)

+ IMPORTATIONS (9020 tonnes en  
2019 : - 13,8 %)

- EXPORTATIONS (3485 tonnes en  
2019 : - 11,2 %)

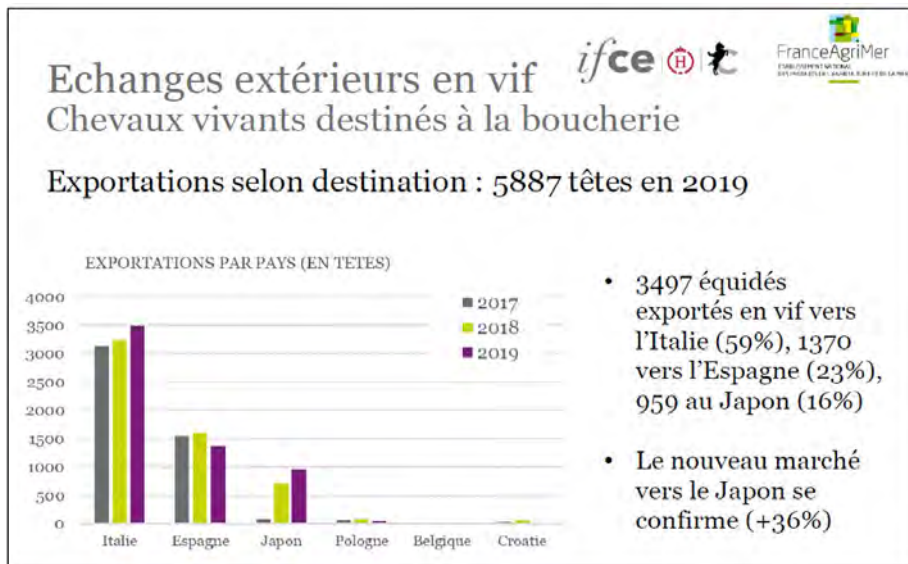
• Pour répondre à sa (faible) demande intérieure, la France importe près de 3 fois plus de viande chevaline (juments de réforme, viande rouge) qu'elle n'en exporte (poulains et laitons, pour une viande de type rosée)

• Le bilan d'approvisionnement reste largement déficitaire en viande (- 5535 tonnes)

Destinations des exports :

- Viande chevaline: Italie, Suisse et Belgique
- Animaux vifs: Italie, Espagne et Japon (en forte progression en 2019, avec près d'un millier d'animaux exportés en 2019: + 36 %/2018)

Notre département est principalement concerné par l'export d'animaux vifs vers l'Espagne et, depuis quelques années, le Japon où la demande croissante des consommateurs amène une nouvelle dynamique.



## Nouvelle-Aquitaine et Pyrénées-Atlantiques

### Production

Statistiques de l'observatoire économique et social du cheval (Source: IFCE).

Les Pyrénées-Atlantiques confirment leur statut de **leader national et régional en 2020 en production de chevaux de trait**, avec une **évolution positive observée entre 2018 et 2019** :

Les Pyrénées-Atlantiques restent le 1<sup>er</sup> département français pour les effectifs de juments lourdes, avec respectivement en 2019: 76 % des saillies enregistrées, 63 % des élevages, 76 % des naissances et 60 % des étalons en activité en race trait de la région Nouvelle Aquitaine.

Profil des élevages des Pyrénées-Atlantiques: troupeaux de dimension réduite, majoritairement conduits dans le cadre d'un atelier agricole secondaire: 59 % des élevages ont fourni moins de 3 produits en 2019, 24 % entre 3 et 5 produits, 17 % plus de 5 produits.

	2018	2019	Evolution 2018/2017
<b>Nombre de saillies en races trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	2572	2727	+ 6,0 %
Nouvelle-Aquitaine	3422	3581	+ 4,6 %
<b>Nombre d'élevages trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	353	376	+ 6,5 %
Nouvelle-Aquitaine	600	601	=
<b>Nombre de naissances trait</b>			
Pyrénées-Atlantiques	1367	1433	+ 4,8 %
Nouvelle-Aquitaine	1856	1876	+ 1,1 %
<b>Nombre d'étalons trait en activité</b>			
Pyrénées-Atlantiques	181	194	+ 3,9 %
Nouvelle-Aquitaine	307	321	+ 4,6 %



## Les faits marquants de 2020

### - Valoriser la production locale : la marque HIPPOLYTE

Cette initiative est née en 2016 de la volonté de la Société Française Des Équidés de Travail (SFET) de créer un lien fort avec ses éleveurs de chevaux de trait Français en valorisant leur production auprès de cercles familiaux, amicaux et professionnels, garantie par une marque viande chevaline d'exception, produite par des éleveurs passionnés, par des livraisons en circuit court.

L'objectif est simple, découvrir ou redécouvrir la viande de cheval des 9 races de chevaux trait Français, patrimoine inégalé, et présentant des qualités gustatives et très saines.

Ces chevaux sont produits sur tout le territoire, valorisant des herbages du Massif Central, des Pyrénées, des Alpes, aux plaines de Franche Comté, Bourgogne, du Grand Est, de la Bretagne, des Hauts de France, de la Normandie et des Pays de la Loire.

La race, la provenance ou le mode d'élevage influent sur le goût et la saveur de nos viandes, ce qui est la force de ces élevages sur la France entière.

Cette viande de cheval de Trait français est d'ores et déjà consommée à l'étranger, et appréciée pour ses qualités gustatives.

Il s'agit d'un véritable produit de luxe dans certains pays, servi uniquement dans des restaurants de grande qualité.

Les Pyrénées-Atlantiques participent activement au réseau Hippolyte, proposant l'essentiel de la production et concentrant la majorité des points relais pour la distribution d'une large gamme de produits, frais ou élaborés : steak haché, saucisses, pot-au-feu, « marmiton », côte à l'os, conserves « mijotées », saucissons secs...

De nombreuses informations, témoignages d'éleveurs et achats en ligne sont consultables depuis le lien suivant :

<https://hippolyte-chevaline.fr/>

### - Innov'action 2020 : surveillance à distance des chevaux en estive, des colliers « connectés »...

Outil testé « en conditions naturelles » par 11 éleveurs en 2020 qui ont participé à une expérimentation visant à utiliser de colliers connectés GPS : 5 du Haut Béarn et 6 en Pays Basque, pour les 3 espèces transhumantes, vaches, brebis... et juments. Même si la mise au point de ces équipements va encore prendre un peu de temps, les bénéfices apportés répondent aux attentes des éleveurs : optimiser les temps et les frais de déplacement, vérifier que les animaux n'approchent pas de

zones dangereuses ou interdites, grâce à une localisation efficace des troupeaux dans des contextes sans gardiennage. En outre, la valorisation potentielle dépasse largement le cadre des estives : cet outil sera tout aussi utile pendant les pensions hivernales ou les périodes de pâture sur des parcelles éloignées.

### CONJONCTURE 2020 : un bon maintien des cours...

Toujours « dopé » par un débouché japonais demandeur et rémunérateur, les cours du vif se sont bien tenus dans l'ensemble en 2020, même au niveau des acheteurs espagnols.

Les exports vers le Japon de poulains gras se poursuivent, par avions cargos d'une centaine de têtes.

Phénomène nouveau : un manque d'approvisionnement en juments grasses, confirmé par de gros exportateurs, d'où une belle évolution des cours pour cette catégorie.

• **2,40 €/kg vif pour un poulain de 6 à 10 mois** (2,50 € en 2019), avec un marché recherchant des animaux de plus de 400 kg vifs

• **2 à 2,20 €/kg vif pour la jument trait de réforme**, en bon état d'engraissement et bien conformée (1,50 à 1,70 € en 2019).

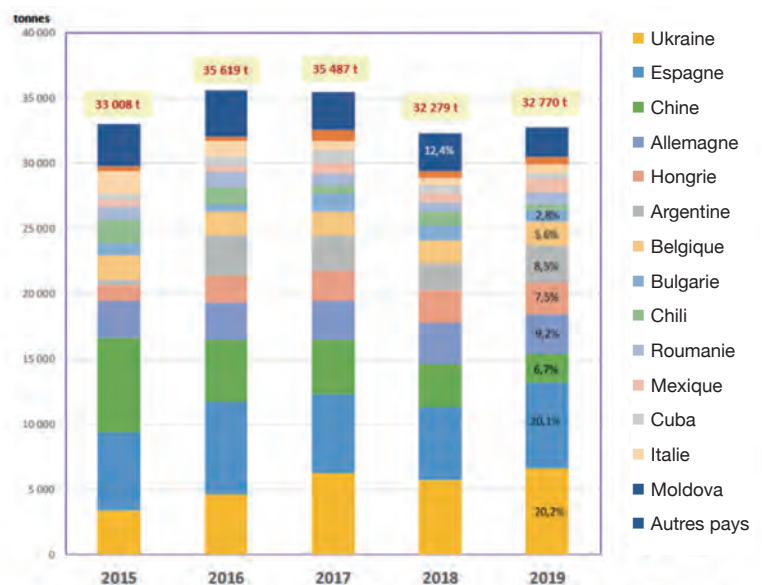


## Un marché soumis aux importations, des récoltes très contrastées soumises aux aléas climatiques

### Un marché français largement importateur tirant les prix vers le bas

La France consomme environ 45 000 tonnes de miel et en importe environ 35 000 tonnes chaque année. Ses principaux pays fournisseurs sont l'Ukraine et l'Espagne puis viennent l'Allemagne, l'Argentine et enfin la Chine. Ces importations se font à des prix particulièrement bas, qui tirent vers le bas les prix de marché pour les apiculteurs qui vendent en gros ou demi-gros auprès de négociants.

À titre d'exemple, le miel provenant d'Europe de l'Est arrive chez les négociants autour de 2 €/kg, alors que le coût de production est évalué autour de 5 €/kg pour les apiculteurs français (données issues du réseau de fermes de références piloté par l'ITSAP Institut de l'abeille).



Imports de la France : origine par pays pour la période 2015-2019  
Source : ITSAP Institut de l'abeille

### Une récolte très variable selon les territoires et les miellées ; les apiculteurs cherchent une valorisation de leur production par les circuits courts

La production de miel est extrêmement variable selon les années et les territoires, soumise en particulier aux aléas climatiques. Les volumes de production et la qualité des miellées influent sur les possibilités de commercialisation et les prix. En 2020 par exemple, les conditions météo ont conduit à une production quasi nulle de miels d'acacia et de châtaignier sur le territoire régional, alors que ce sont des miels recherchés des acheteurs et mieux valorisés que les miels de « culture » issus essentiellement des cultures de colza et de tournesol.

Voici ci-dessous, à titre d'illustration, le déroulement de la saison 2020 sur une partie du territoire :

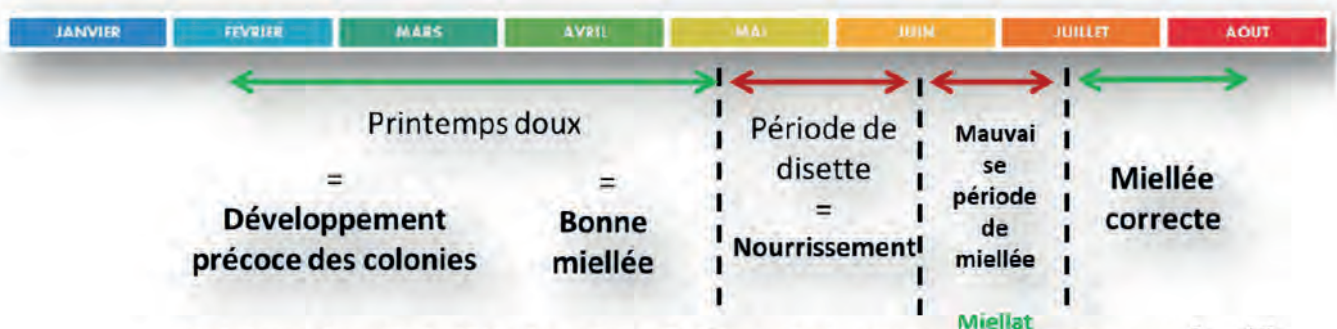


Schéma récapitulatif de la saison 2020 sur le territoire Poitou-Charentes  
Source : ADANA

Le marché régional du miel est marqué par la présence sur notre territoire d'un acteur majeur du marché national (et européen) : les Ets Michaud à Gan.

Les exploitations apicoles peuvent se distinguer schématiquement en 2 grandes stratégies de commercialisation :

- vente en gros ou ½ gros

- vente au détail pour chercher une meilleure valorisation.

De nombreux apiculteurs qui se positionnaient habituellement

sur le marché de gros cherchent à faire évoluer leurs circuits de commercialisation pour mieux valoriser leur production.

À noter que l'activité apicole est toujours impactée par des niveaux de mortalités des colonies importants, situés entre 20 et 30 %. Cet élément de contexte impose la mise en place d'une stratégie de renouvellement de cheptel pour toutes les exploitations, toujours exigeantes en compétences, en temps et en budget.

## Conjoncture apicole 64



En fin d'année, 25 apiculteurs des Pyrénées-Atlantiques et des Landes se sont réunis à Ordiarp pour faire le bilan de la campagne apicole 2020, à l'initiative de l'ADANA. Ce temps d'échange technique et professionnel a permis à chacun de s'exprimer sur sa saison, ses difficultés et ses réussites. Cette journée a aussi été l'occasion de dresser un bilan collectif et de faire la visite de la ferme Pekoborda en apiculture biologique.



On peut retenir que 2020 a été particulièrement défavorable pour la production de miel dans le département. Une année très précoce suivie d'un printemps pluvieux et d'un été sec ont conduit à une miellée d'acacia inexistante ainsi qu'à de faibles rendements sur les miellées suivantes, forêt, montagne, miels des Landes, etc... La prédation des colonies par les frelons asiatiques a été particulièrement élevée et a impacté de manière

très inquiétante plusieurs exploitations. Deux cas de mortalités anormales de colonies ont également été signalés ainsi que des problèmes liés à des virus. L'importance de travailler avec les autres acteurs du monde agricole, sur les thématiques de la ressource en fleurs ou des écobuages par exemple, a été soulignée.

Cependant, l'Observatoire Varroas de printemps a été encore une réussite pour cette année 2020! Avec plus de 50 apiculteurs participants répartis sur toute la région Nouvelle-Aquitaine. La charge parasitaire en Pyrénées-Atlantiques était légèrement plus élevée que dans le reste de la région, cependant les résultats restent meilleurs que l'année précédente avec une moyenne de 0,13 varroas phorétiques pour 100 abeilles sur le département. L'objectif étant de se trouver à 0 Varroa pour 100 abeilles. Ce projet collectif vise à collecter des données de

références sur la dynamique spatio-temporelle du Varroa destructor sur le territoire afin de développer des outils d'aide à la décision pour une lutte raisonnée contre ce parasite.



En 2020, deux formations animées par l'ADANA ont eu lieu dans le département: la première s'est déroulée le 15 janvier 2020 à Orthez sur « Les partitions isolantes hautes performances » - 11 participants. La seconde s'est tenue à Argagnon le 16 avril 2020 sur le thème « Les pratiques d'élevage et l'élevage pratique » - 12 participants. »

À noter que pour cette année particulière, le Concours de Miels de Nouvelle-Aquitaine a dû être repoussé à mi-janvier 2021. Les lauréats 2020 ne seront connus qu'à ce moment-là.



Contact : Alicia TESTON - ADANA

## Édito

La période récente, et en particulier ce début décembre 2020, a été notamment marquée par des phénomènes pluviométriques abondants, parfois soudains, difficiles à anticiper et qui ont des conséquences directes sur nos élevages.

Les crues sont de plus en plus fortes et impactent fortement nos activités piscicoles. On assiste aussi à des éboulements de plus en plus fréquents qui peuvent représenter aussi une menace directe sur des élevages souvent situés en piémont pyrénéen. Entre

2014 et 2019, des piscicultures ont été durement impactées du fait des intempéries climatiques.

Les investissements que les pisciculteurs opèrent déjà sur leurs outils d'élevage de manière à se prémunir de ces impacts sont très conséquents. Il en va de la survie de ces élevages.

Les autorités administratives locales doivent nous y aider dans l'accompagnement et la mise en œuvre facilitée de ces investissements.

Il est évident qu'une course de vitesse est engagée au niveau mondial contre les effets du réchauffement climatique. Nous n'y échappons pas sur le plan local et il faudra que chacun puisse prendre ses responsabilités de manière à fixer des priorités au vu des risques auxquels nous sommes tous de plus en plus collectivement exposés.

Les différents usagers de l'eau sont tous concernés. La solidarité de ces usagers sera essentielle pour se prémunir efficacement et dans la durée face à ces évolutions. Les enjeux sont collectifs et devront être appréhendés comme tels, chacun à sa place, mais avec un postulat de base, avoir intégré que ces questions ne s'abordent pas au travers d'un prisme idéologique mais au travers d'une démarche de progrès partagée et concertée.

Des compromis devront être trouvés sur les différents enjeux dans la concertation et non pas dans une approche idéologique ou dogmatique.

Chacun devra contribuer utilement à l'élaboration de solutions concrètes. L'argent public est un bien devenu rare. Là aussi, des choix devront être faits.

Il convient d'assurer d'abord la sécurité, la pérennité et la viabilité économique de nos exploitations.

Afin d'aborder l'ensemble des enjeux liés à nos activités, les pisciculteurs vont continuer à mettre en œuvre la méthode de travail collective basée sur la concertation qui prévaut depuis 30 ans sur notre territoire. Cette méthode s'inscrit désormais dans le cadre national plus global du Plan de Progrès de la Pisciculture (PPP), débuté en 2015.

**Xavier Harispe,**  
*Président du GDSA Aquitaine*

## Éléments de contexte 2012-2019



La pisciculture, de manière générale, est confrontée à plusieurs enjeux pour les années qui viennent.

Le renouvellement des arrêtés préfectoraux pour nos installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) est souvent trop complexe même

lorsque l'on est en mesure d'apporter toutes les garanties et éléments probants demandés. Nous avons progressé trop lentement sur la dernière période malgré le plan de progrès mis en place au niveau national qui précise la méthode et encadre les démarches. Nous devons accentuer les efforts toujours de manière collective et concertée.

Les pisciculteurs ont poursuivi l'intégration de leurs outils dans leur environnement avec le souci constant de la matière première, la préservation de la qualité de l'eau et le maintien du bon état sanitaire, gagné après de lourdes opérations mais qui ont produit leurs effets. Toutefois, ce bon état sanitaire demeure très fragile et toutes les précautions doivent être maintenues, voire renforcées, pour le conserver. La vulnérabilité de certaines filières d'élevage, comme la nôtre, aux risques d'épizooties exige prudence et raison.

Le contexte sanitaire actuel (Covid 19) nous montre (s'il était encore besoin) l'importance de préserver un haut niveau sanitaire et de prévenir tous risques de contaminations.

Pour autant, le contexte général environnemental local est plutôt bon et rassurant

pour assurer le développement de nos activités.

En effet, tous les cours d'eau sur lesquels les piscicultures sont situées dans les Pyrénées-Atlantiques sont en « bon état écologique » et la plupart des paramètres physico-chimiques sont mêmes souvent en « très bon état écologique » selon les données de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (source : SIE AEAG).

Tous les divers indices biologiques donnent des résultats « bons » ou « très bons » entre 2007 et 2017 sur l'ensemble de ces mêmes cours d'eaux.

Selon cette même agence de l'État, l'altération de la continuité écologique est qualifiée de « minime ».

Les débits réservés de toutes les piscicultures ont tous été actualisés récemment par l'autorité préfectorale, consécutivement à la production d'une étude scientifique très complète conduite par un bureau d'étude indépendant.

Les pisciculteurs réunis au sein des différents GDS (Groupement de Défense Sanitaire) en Aquitaine ou plus localement au sein des GDS de bassin versant, poursuivent leurs efforts depuis 30 ans dans

l'amélioration de leurs pratiques et la maîtrise de leurs impacts.

C'est ainsi notamment que la Charte AquAREA (Aquaculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine) a été mise en œuvre en 2013.

Cette charte est un programme d'amélioration continue des pratiques, sur 6 axes d'amélioration et 61 points d'évaluation. La très grande majorité des pisciculteurs des Pyrénées-Atlantiques et la totalité des membres du GDS NIVE-NIVELLE sont adhérents de cette charte exigeante et novatrice. C'est un outil unique en France, structurant pour toute une filière responsable qui a choisi de s'engager depuis plus de 30 ans dans le développement durable de ses activités.

Notre ambition est désormais de mener à bien le renouvellement de tous les arrêtés des piscicultures du département au travers d'une démarche collective, responsable et concertée qui s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan de Progrès National pour la pisciculture française.

Préserver nos bons statuts sanitaires sera plus que jamais notre fil conducteur.



## Édito

L'agriculture biologique est en route pour nourrir le monde, toute la question est quel monde ?

L'après-guerre a donné mission aux agriculteurs de nourrir la population et de se positionner à l'export en concurrence avec une agriculture mondiale. Le contrat a largement été rempli par des générations d'agriculteurs.

Aujourd'hui, l'impact de l'agriculture dans un contexte de dérèglement climatique, de crise sanitaire, de problème de santé et environnementaux remet à plat la mission des

agriculteurs. Il ne s'agit plus d'un simple objectif alimentaire, mais d'une mission plus complexe visant à produire des denrées alimentaires dans un monde fini qui a des limites de fonctionnement. Le respect de l'environnement et du vivant est devenu primordial non seulement pour se nourrir mais aussi pour vivre ensemble. Il se traduit à travers le bien-être animal, le cycle des éléments dans nos écosystèmes, les cycles naturels qui prédominent dans l'acte de production biologique.

Les consommateurs l'ont bien compris et sont de plus en plus nombreux à faire confiance au logo bio dans leurs achats. Ce sont eux qui donnent le pas au développement de ce nouveau modèle agricole en tirant toute la chaîne de fabrication vers la certification bio. L'agriculteur doit se mettre en mouvement vers de nouvelles pratiques qu'il ne maîtrise pas au départ. Son accompagnement tant technique qu'économique est alors indispensable pour sécuriser son devenir. Les nouvelles générations d'agriculteurs sont les premiers à répondre présents pour se construire les bases d'un monde viable demain en bâtissant des liens durables et en nourrissant le monde qui l'entoure. 2020 confirme cette tendance.

**Pierre Foueillassar,**

**Président de la Commission agriculture biologique de la Chambre d'Agriculture**

## La France : deuxième pays producteur bio en Europe

*En 2018, 325 306 fermes de l'Union européenne (+ 4,9 % par rapport à 2017) cultivaient près de 13,8 millions d'hectares selon le mode biologique, une surface en progression de + 7,2 % par rapport à 2017. Entre 2010 et 2018, les surfaces cultivées en bio dans l'Union européenne ont été multipliées par 1,5 et leur part dans la surface agricole utilisée est passée de 5,1 % à 7,5 %. Quatre pays totalisaient près de 60 % des surfaces et des fermes : l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne.*

*Les chiffres 2019 de l'Agence BIO en attestent : la bio est une tendance de fond qui se renforce d'année en année. Un succès qui ne doit rien au hasard. Il est le fruit de l'engouement et du soutien des consommateurs d'une part, de la mobilisation et de la structuration de tous les acteurs de la filière bio d'autre part.*

## Les chiffres en 2019 : Des surfaces bio qui ont doublé en 5 ans



Les données détaillées fournies par les organismes certificateurs couvrent plus de 97 % des surfaces engagées en agriculture biologique en 2019. En estimant les surfaces non rapportées à 50 000 ha, les surfaces cultivées selon le mode biologique atteignent 2,3 millions d'hectares et désormais 8,5 % de la surface agricole utilisée des exploitations françaises. Par soucis de cohérence, les analyses et les séries temporelles qui vont suivre sont uniquement réalisées sur la base des données détaillées reçues. Les terres cultivées selon le mode biologique (converties et en conversion) ont ainsi doublé en cinq ans et ont de nouveau progressé de plus de +13 % entre 2018 et 2019, soit un peu plus qu'entre 2017 et 2018.

Parmi ces surfaces :

- Environ un quart, soit 565 574 hectares,

sont en conversion et offrent donc des perspectives de développement de la production biologique. Les surfaces en première année de conversion, nouvellement engagées en 2019, approchent la surface agricole utilisée moyenne d'un département français avec +266 970 hectares.

- Les surfaces certifiées bio, arrivées au terme de leur période de conversion progressent de +13,9 % pour atteindre 1,68 million d'hectares.

### En termes d'emplois

Les emplois des filières bio concernent tous les stades des filières ainsi que différents secteurs. Leur nombre a été multiplié par 1,5 depuis 2016. En 2019, on estime que le secteur bio emploie directement plus de 179 500 équivalents temps plein (+15 % par rapport à 2018) qui se répartissent ainsi :

- 113 740 emplois directs dans les fermes, soit +13 % par rapport à 2018. L'agriculture biologique concerne ainsi 10 % de l'emploi agricole.

- 24 560 emplois directs pour la transformation de produits bio, soit +16 % par rapport à 2018.

- 38 950 emplois directs pour la distribution de produits bio, soit +20 % par rapport à 2018.

- 2 250 emplois directs dans les activités de service (conseil, recherche et développement, formation, services administratifs et de contrôles spécifiques au bio).

Les fermes biologiques emploient plus de main-d'œuvre que leurs homologues en conventionnel : le remplacement d'intrants chimiques par des pratiques exigeantes en travail, la plus forte prévalence des fermes dédiées aux fruits, aux légumes et à la vigne, la part élevée de transformation à la ferme et de vente directe, augmentent le contenu en emploi moyen des exploitations. Par ailleurs, toutes productions confondues, les exploitations bio emploient moins de salariés temporaires que l'agriculture conventionnelle, ce qui suggère un emploi moins précaire et plus qualifié.

Ainsi, selon le recensement agricole de 2010, les fermes bio employaient en moyenne 2,41 unités de travail annuel au lieu de 1,52 dans les exploitations conventionnelles. Le prochain recensement agricole, qui est en cours, permettra d'actualiser ces indicateurs.

Les activités du secteur biologique apportent une vitalité économique durable aux territoires: elles s'implantent avec des emplois, des fermes bio globalement plus performantes économiquement. La structuration des filières permet à la fois d'accompagner la dynamique des engagements et aussi de répondre aux attentes des consommateurs pour des produits bio français dont l'intérêt ne se dément pas.

## En termes de production agricole



Pour l'ensemble des productions, la part en bio continue de progresser atteignant 7,5 % de la SAU des exploitations cultivées selon le mode biologique en 2018 sur la base des statistiques Agreste et dépassent maintenant 2 millions d'hectares.

Les terres cultivées selon le mode biologique ont progressé de 17 % depuis 2017 un rythme supérieur à celui de 2016 et 2017. Les surfaces en première année de conversion augmentent de 31 % pour atteindre 268 000 hectares. Les surfaces certifiées bio bénéficient d'une hausse de 22 % pour atteindre 1,5 million d'hectares.

La lecture des chiffres de production montre également qu'une fois engagés en bio, les producteurs ne font pas marche arrière. En effet, moins de 4 % quittent le mode de production bio dont la moitié repart en conventionnel et l'autre moitié cesse toute activité agricole.

## Toutes les filières bio concernées par la hausse

### Concernant les productions végétales



Les surfaces conduites en bio ont progressé de façon proportionnelle au nombre de fermes engagées globalement

(respectivement de +13,1 % et +13,4 %) et pour toutes les grandes catégories de cultures. Les évolutions sont néanmoins contrastées selon les types de cultures, plus ou moins fortes et avec un décalage entre la hausse du nombre de fermes et des surfaces

Les surfaces fourragères qui occupent plus de 60 % de la sole bio sont les moins dynamiques (+10 % par rapport à 2018), témoins du ralentissement de l'engagement des élevages de ruminants, pour la viande et pour le lait, engagement qui avait été porté à des niveaux records les trois dernières années. Plus de 10 % des surfaces fourragères de France sont aujourd'hui conduites en bio.

À l'inverse, le vignoble se convertit rapidement en bio avec à la clef une progression des surfaces de +23 % liée à des conversions initiées en 2018, renforcées en 2019: près de 21 000 hectares en 1ère année de conversion soit nettement plus que les 14 000 hectares engagés l'an passé. La très forte évolution des surfaces en conversion relativement au nombre de domaines révèle l'engagement de domaines plus vastes concentrés dans le Bordelais et le Languedoc. Cette dynamique porte à plus de 14 % la part du vignoble de France conduite en bio.

Les surfaces cultivées en bio de légumes frais atteignent 34 668 hectares, soit +20 % par rapport à 2018. Elles progressent rapidement et plus vite que le nombre de fermes, du fait de l'expansion du maraîchage de plein champ bio (pommes de terre, courges, carottes, choux notamment) qui ne contrarie pas le fort dynamisme de la tomate, légume de serre emblématique. Cette vague de conversion initiée en 2018 permet aux surfaces légumières de rattraper le rythme général de conversion en bio sur cinq ans. Ainsi 7,8 % des surfaces de légumes frais sont conduites en bio en 2019.

Les grandes cultures bio maintiennent leur élan de conversion en 2019 avec de nouveau plus de 100 000 hectares en première année de conversion. La conversion concerne un peu plus du quart des surfaces conduites en bio pour un total de plus de 570 600 hectares (+17 % par rapport à 2018). En cinq ans, ces surfaces ont été multipliées par 2,5. Les légumes secs avec une part en bio considérable (34,5 %) et un progrès très marqué (+28 %) sont à la fois garants du maintien de la fertilité des sols cultivés en bio et un écho de la transition protéique alimentaire. Ainsi, 4,9 % des surfaces de grandes cultures françaises sont cultivées en bio en 2019.

Le verger fruitier a aussi initié une vague de conversion en 2018 qui se confirme en 2019: un tiers de ses 51 668 hectares

(+16 % par rapport à 2018) conduits en bio sont en conversion. Cette vitalité est plus marquée pour les fruits frais (fruits à pépins, à noyaux ou agrumes) qui concernent près de la moitié du verger bio. Au final, un quart du verger français est cultivé en bio. À noter, sur des surfaces encore modestes, la bananeraie antillaise signe son entrée en bio (146 ha en conversion en 2019).

Les cultures de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) sont toujours largement concernées par le mode de culture biologique (18 % de la surface agricole utilisée des PPAM) et connaissent un développement comparable sur cinq ans à l'ensemble des cultures bio. En 2019, 18 % des surfaces de PPAM étaient cultivées selon le mode biologique.

## En production animale



La dynamique de développement des élevages bio reste dynamique pour toutes les espèces.

Les monogastriques: entre 2018 et 2019, la conversion et l'installation d'élevages porcins et avicoles sont toujours dynamiques avec notamment une progression de +17,8 % des mises en place de poules pondeuses et +27 % des cheptels de truies.

- La part de bio dans les mises en place de poulets de chair est à 1,7 %. L'élevage des poulets de chair se montre par ailleurs moins dynamique dans ses engagements en bio, avec +9,7 % de croissance des effectifs.

- En 2019, environ 16,1 % des poules pondeuses du cheptel national total étaient conduites en bio (+3 points versus 2018), ce qui permet de répondre à la demande toujours plus forte des consommateurs qui consomment plus d'un œuf coquille sur trois en bio.

- La part du cheptel de truies conduit en bio progresse, elle aussi, mais reste faible (1,7 %).

Les ruminants: les cheptels de vaches laitières et les chèvres bio connaissent une évolution à 2 chiffres avec +10 % et +12 % mais moindre que celle connue entre 2017 et 2018. La progression des bovins viande et des ovins bio, déjà en retrait en 2018 est inférieure à +5 % en

2019. La part des cheptels conduits en bio reste à des niveaux équivalents à ceux de 2018.

## Les régions porteuses

Environ la moitié des fermes et des surfaces conduites en bio se trouvent dans les trois plus grandes régions françaises :

- Occitanie: 10 663 fermes, 503 026 hectares.
- Nouvelle-Aquitaine: 6 996 fermes, 289 468 hectares.
- Auvergne-Rhône-Alpes: 6 581 fermes, 274 094 hectares.

Ces trois régions comptabilisent aussi près des deux tiers des entreprises françaises de l'aval certifiées bio. Avec les régions Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, densément peuplées, elles représentent à elles cinq 60 % de ces entreprises. A noter l'est de la France se montre très dynamique avec plus de 27 000 hectares convertis à la fois dans le Grand-Est et en Bourgogne-Franche-Comté. En évolution relative, mis à part ces deux dernières régions (respectivement +19 % et 16 %), ce sont les régions avec les plus faibles parts de bio dans la SAU qui progressent le plus à savoir: départements régions ultra-marins, Île-de-France, Hauts-de-France, et Centre-Val de Loire.

## Et la consommation ?



Aucune inquiétude à avoir de ce côté-là, elle est toujours fidèle au rendez-vous et toujours en croissance avec une demande en produits français toujours plus importante. Avec près de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, soit une croissance de 1,3 milliard d'euros en un an, le marché français des produits bio se hisse à la hauteur de son homologue allemand, leader européen du bio. Mieux, les Français consomment désormais plus de produits bio que leurs voisins d'outre-Rhin! Responsable et durable, l'agriculture biologique a parfaitement intégré les attentes des Français en matière d'alimentation et d'agriculture. Le bio répond aux aspirations des consommateurs pour la qualité des produits, la santé, le goût. Des consommateurs de plus en plus sensibles aux questions de respect de l'environnement et de bien-être animal. D'ailleurs, la bio est une alimentation refuge

en temps de crise sanitaire puisque la consommation en produits biologiques s'est fortement accentuée (+25 %) lors du 1er confinement en 2020 pour revenir à un rythme plus raisonnable mais toujours soutenu en fin d'année.

## La production bio sur le département

Le nombre d'exploitations a augmenté en Pyrénées-Atlantiques pour atteindre 717 au 1<sup>er</sup> décembre 2020 contre 659 fin 2019 et 596 en 2018.

Les installations aidées en Agriculture Biologique ne sont pas en reste, plus de 20 % des installations réalisées en agriculture biologique.

Sur 2019, la surface départementale biologique et en conversion augmente de 11,5 % pour atteindre 15 052 ha dont 9 845 ha de cultures fourragères et 3 775 ha en céréales oléo-protéagineux. Les surfaces en légumes frais atteignent 359 ha avec plus de 150 producteurs et 397 ha en viticulture soit 16 % du vignoble départemental.

À noter que dans la Région, les Pyrénées-Atlantiques sont l'un des territoires répondant le moins à l'appel de la consommation bio puisque seuls 6,8 % des exploitations et 4,4 % de la SAU sont en bio contre 9,7 % des exploitations et 7,4 % de la SAU régionale. Est-ce au regard du nombre de labels sur le département ?

## Les filières d'élevage: un dynamisme variable

Concernant les ruminants les effectifs croissent dans toutes les espèces. L'accroissement le plus marqué est en vaches laitières avec 112 % de têtes en plus soit 622 laitières bio dénombrées sur le département. Les vaches allaitantes,

brebis laitières ou allaitantes voient une croissance aux alentours de 20 % pour atteindre respectivement 1 018 vaches allaitantes, 10 203 brebis laitières et 2 332 brebis viande.

Après des croissances record en poules pondeuses en 2018 les effectifs tendent à régresser -12,8 % En revanche ceux des volailles continuent leur croissance pour atteindre quasi 150 000 têtes en 2019. Les truies ont également vu leurs effectifs croître de 28 % et atteignent 60 têtes réparties dans des petits élevages naisseurs-engraisseurs en vente directe.

Tout opérateur confondu, on compte comme en 2018 30 nouveaux transformateurs et 9 distributeurs du département à avoir mis en place une activité bio en 2019.



## Des débouchés non couverts

Des filières restent en fort manque de produits notamment les transformateurs de lait de brebis et les organisations de producteurs de kiwis. Près de 150 ha de vergers bio seraient nécessaires pour satisfaire le marché. De nouvelles filières bio émergent notamment avec la stévia, plante à fort pouvoir sucrant et le houblon pour faire face à la demande de la brasserie artisanale qui regroupe plus de 20 brasseurs indépendants sur le département.





## Édito

La commercialisation en circuits courts poursuit son développement avec une demande en progression pour des produits locaux et fermiers. Pour les producteurs, c'est une opportunité de conserver la valeur ajoutée sur leur ferme. Pour cette raison, les élus de la Chambre d'Agriculture ont décidé d'accompagner « Bienvenue à la Ferme » pour la mise en place du « Drive Fermier de Pau ». L'objectif est d'offrir de nouveaux débouchés commerciaux aux producteurs fermiers qui en ont besoin. À

moyen terme, l'enjeu est de fédérer 40 producteurs autour de ce projet.

En parallèle, professionnaliser les activités de commercialisation en circuits courts, la transformation à la ferme, l'agritourisme est primordial. La Chambre d'Agriculture construit et enrichit chaque année l'offre de formations spécialisées ou d'accompagnement individuel pour permettre aux producteurs d'acquérir de nouvelles compétences et développer leur chiffre d'affaires. Les marques « Bienvenue à la Ferme » et « Marchés de Producteurs de Pays » sont également des outils au service des producteurs pour développer leurs activités.

**Nathalie Bosq,**

*Présidente de la Commission productions fermières et agritourisme de la Chambre d'Agriculture*

## Circuits courts et consommation hors domicile

L'année 2020 a été marquée par un élan fort des consommateurs vers les circuits courts, notamment au cours du premier confinement. Cette tendance est observée depuis plusieurs années déjà, avec la recherche d'une alimentation saine et le souci du respect de l'environnement. Toutefois, il faudra encore être patient pour savoir avec certitude si cette amplification du mouvement s'inscrit dans la durée.

Du côté des producteurs fermiers, l'année 2020 a été très contrastée. Ceux qui ont une clientèle particulière étoffée et fidèle ont vu leurs ventes exploser. En revanche, ceux qui commercialisent auprès de la restauration commerciale, la restauration collective ou les grossistes ont dû faire face à un arrêt brutal des commandes et trouver des solutions.

2018 plus d'un quart du budget alimentaire des ménages. Le marché de la consommation hors domicile est un marché porteur; Gira Foodservice estime sa croissance annuelle à 2,9 % en valeur en 2018. Ce secteur regroupe la restauration commerciale, la restauration collective et les circuits de ventes alternatifs composés des commerces alimentaires, ambulants, saisonniers, stations-service, tabac presse.

L'étude montre que les modes d'approvisionnement de ces acteurs sont multiples, à l'image de leur diversité. Toutefois, ils sont majoritairement issus des grossistes. C'est le cas notamment de la restauration collective. Le travail conduit dans les Pyrénées-Atlantiques dans le cadre du programme « Manger Bio et local » et avec le Collectif Fermier 64 a pour but de développer les circuits directs. Selon GIRA Food service, ces circuits directs restent complémentaires des achats via les grossistes. L'étude indique que c'est un sourcing de producteurs locaux, effectué par les grossistes à la demande des commanditaires, qui semblerait privilégier, plus qu'un circuit direct a proprement parler. Aussi, le développement de plateformes logistiques prend tout son sens. Et des pistes sont à explorer afin de répondre à cette demande croissante, tant de la restauration collective que de la restauration commerciale et des circuits de ventes alternatifs.



Aussi, les plateformes de mise en relation des consommateurs et des producteurs, ou les plateformes de vente en ligne se sont développées en quelques semaines dès le mois d'avril 2020.

Au-delà de cette année 2020, une étude réalisée par GIRA Foodservice pour France Agrimer montre que la consommation alimentaire des français évolue et se déplace en dehors du foyer. D'après l'INSEE, les dépenses en restauration représentent en

### En chiffres

77 % des consommateurs privilégient l'achat de produits de producteurs locaux : 86 % pour les seniors et 71 % chez les jeunes.

Selon une enquête Ipsos, 41 % des Français achètent souvent, voire très souvent, en circuit court.

D'après une étude de l'Inra, les aliments achetés, via ces circuits courts, représentent 10 % de la consommation alimentaire

## Tourisme et loisirs à la ferme

La crise sanitaire a touché de plein fouet les fermes dont l'activité est basée sur l'accueil touristique ou l'accueil de groupes. Fermes auberges, camping, hébergements à la ferme, fermes découverte, fermes équestres ont dû fermer leurs portes pendant les périodes de confinement. Et même à la reprise d'activité, les groupes, notamment scolaires ne sont pas revenus sur les fermes. L'absence de touristes pendant ces périodes a également eu un fort impact sur les ventes de produits fermiers dans les zones touristiques.

Les fermes équestres et fermes de découverte sont particulièrement fragilisées par la crise sanitaire. La fermeture administrative de ces établissements au printemps, puis les mesures sanitaires dissuasives pour les sorties scolaires ont entraîné une activité « visite » quasiment nulle sur le premier semestre 2020. Pour les fermes dont l'activité repose sur l'agritourisme, l'année 2020 a été sauvée par la bonne fréquentation touristique des mois de juillet et août. Selon l'Observatoire du tourisme départe-

mental, mis en place par l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques, la fréquentation touristique a été équivalente à 2019 sur cette période en Pays Basque et en baisse de seulement 1 % en Béarn. Les ventes de produits fermiers et les repas à la ferme ont été excellents sur ces périodes et ont permis de rattraper une partie des pertes du printemps.

Toutefois, les fermes de découverte et les hébergements n'ont pas pu compenser les déficits, contraints par les mesures sanitaires à limiter leur nombre de visiteurs. De plus, ces activités ont été pénalisées par la baisse de la fréquentation touristique en juin (-38 % en Béarn et -47 % en Pays Basque) et en septembre (-12 % en Béarn et -16 % en Pays Basque).

Cela dit, cette période confirme et renforce l'attractivité de l'offre touristique agricole. La recherche de sens, de nature, de ressourcement par les touristes est croissante et confirme les opportunités offertes par le secteur de l'agritourisme.



# Mangez et vivez fermier, l'ADN des marques de la Chambre d'Agriculture

## Bienvenue à la ferme

Bienvenue à la Ferme, c'est 105 adhérents !

- Mangez fermier: 66 fermes proposent des produits fermiers à la vente
- Vivez fermier - se restaurer: 12 fermes proposent des repas
- Vivez fermier – découvrir et s'amuser: 14 fermes accueillent du public et des scolaires pour des activités ludiques et pédagogiques. À cela s'ajoutent 2 fermes équestres
- Vivez fermier - dormir: 41 offres d'hébergements (gîtes, camping, chambre d'hôtes) sur 34 fermes et 3 salles à la location.



## Marchés des Producteurs de Pays

Le réseau Marchés de Producteurs de Pays, c'est 120 producteurs dans la démarche.



Les marques Marchés de Producteurs de Pays et Bienvenue à la Ferme offrent aux fermes engagées dans ces démarches des débouchés commerciaux mais aussi de l'appui technique, de la visibilité et des outils de communication.

Les Marchés de Producteurs de Pays ont été très fortement impactés par la crise sanitaire en 2020 puisque seulement 11 marchés ont pu se dérouler. Toutefois, cet outil d'animation territoriale pour les communes conserve son attractivité et le développement se poursuivra. En 2021, plus de 40 marchés sont déjà programmés.

Bienvenue à la Ferme, accompagné par la Chambre d'agriculture, a ouvert en novembre 2020 le Drive Fermier de Pau. Ce projet ambitieux est aujourd'hui porté par un groupe de 19 producteurs et 2 artisans. Le large déploiement est prévu dès le mois de janvier 2021. Il trouve sa légitimité dans la volonté affirmée des consommateurs de trouver des moyens simples et pratiques d'accès aux produits locaux et fermiers.

Doté d'un outil de vente en ligne performant, le concept pourra être reproduit par d'autres producteurs qui le souhaitent, sur l'ensemble du département.





*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*avec la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
«Développement agricole et  
rural »*



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
**CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**